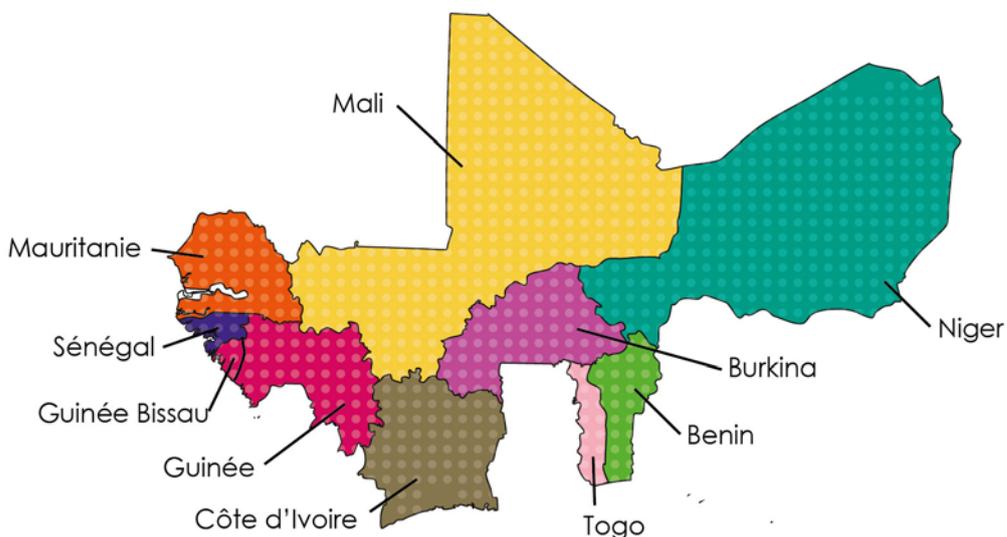




CENTRE RÉGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST



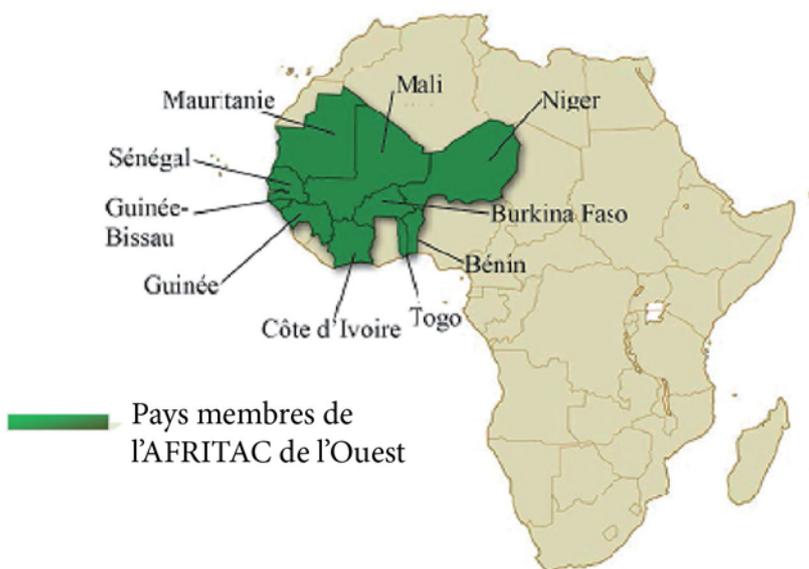
RAPPORT ANNUEL - Octobre 2015





Initiative multilatérale soutenue par les pays bénéficiaires et les partenaires techniques et financiers

PAYS MEMBRES



PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS



Allemagne



France



Italie



Koweït



Luxembourg



Pays-Bas



Suisse



Agence Canadienne de Développement International (ACDI)



Agence Australienne de Développement International (AUSAID)



Union Européenne



Banque Africaine de Développement (BAD)



Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO)



Banque Européenne d'Investissement



Fonds Monétaire International



Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Centre Régional d'Assistance Technique pour l'Afrique de l'Ouest (AFW)

**Rapport d'activités
Année 2014-2015**

MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'ORIENTATION DE L'AFRITAC DE L'OUEST



C'est avec un réel plaisir que le Bénin a accepté de présider le Comité d'Orientation (CO) du Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds monétaire international (FMI) pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest) au cours de l'exercice 2014-2015.

Les réunions du CO permettent de faire le bilan des activités de l'année écoulée du Centre et de discuter du programme de travail de la nouvelle année en termes de volume, de répartition, de priorités et de budget.

En ce moment où le Bénin s'apprête à passer le témoin à un autre pays pour la présidence du CO, je voudrais souligner la haute qualité, l'efficacité et la pertinence de l'assistance technique fournie par l'AFRITAC de l'Ouest à ses pays membres, depuis sa création en 2003. Cette assistance technique forte et appréciable a permis d'améliorer les connaissances et le niveau de nos administrations dans les différents domaines d'intervention du Centre. Les déboursements des contributions financières des pays membres au financement des activités du Centre témoignent de notre attachement à son bon fonctionnement.

J'adresse mes salutations particulières à tous les partenaires techniques et financiers qui soutiennent l'AFRITAC de l'Ouest. Grâce à vos importantes contributions financières, le Centre atteint de la meilleure des manières, les objectifs qui lui sont fixés. De la modernisation des douanes à la création des directions des moyennes entreprises au sein des Directions Générales des Impôts en passant par le renforcement de la gestion de la dette et de la supervision bancaire, sans oublier la gestion des finances publiques et des statistiques, les résultats de l'assistance technique que vous avez toujours soutenue sont notables et l'impact perceptible dans le processus de modernisation des administrations financières.

Je salue singulièrement la commission de l'Union européenne dont l'aide a permis de prolonger le troisième cycle de financement du Centre jusqu'en avril 2017 et la récente contribution de la Coopération allemande à travers la GIZ, qui permettra de financer le nouveau programme d'apprentissage par les pairs du Centre, un atout majeur pour le renforcement des échanges d'expériences entre nos pays.

Je saisis l'opportunité qui m'est accordée pour féliciter les équipes du Centre pour la qualité du travail abattu tout au long de cette année fiscale 2015.

Enfin, je voudrais inviter les États membres du Centre ainsi que nos partenaires au développement à poursuivre et à renforcer la coopération avec le Centre à travers un appui financier, matériel et intellectuel toujours plus soutenu.

Komi Koutché

Ministre d'État Chargé de l'Économie,
des Finances et des Programmes de Dénationalisation du Bénin.

TABLE DES MATIERES

Mot du Président du Comité d'Orientation de l'AFRITAC de l'Ouest	5
Table des matières	6
Liste des abréviations et sigles	7
Section I. Vue d'ensemble du Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest	10
Section II. Indicateurs Macroéconomiques clés des Pays de L'AFRITAC de l'Ouest	14
Section III. Activités du Centre en 2014-2015	17
A. Exécution du programme de travail de l'année fiscale 2015	17
B. Les résultats de l'année fiscale 2015	20
B.1. Administration douanière	21
B.2. Administration fiscale	22
B.3. Gestion des dépenses publiques	23
B.4. Gestion de la dette et développement des marchés financiers	25
B.5. Statistiques macroéconomiques	26
B.6. Supervision et restructuration bancaires	28
B.7. Analyse et prévision macroéconomiques	29
Section IV. Programme de travail de l'année fiscale 2016	31
A. Vue d'ensemble	31
B. Programme de travail	34
B.1. Administration douanière	34
B.2. Administration fiscale	35
B.3. Gestion des dépenses publiques	36
B.4. Statistiques macroéconomiques	38
B.5. Gestion de la dette publique et développement des marchés financiers	39
B.6. Supervision et restructuration bancaires	40
B.7. Analyse et prévision macroéconomiques	41
C. Programme des activités de l'AFRITAC de l'Ouest en 2015-2016	41
Section V. Equipe de l'AFRITAC de l'Ouest en 2014-2015	44
Annexe 1. Centres régionaux d'assistance technique du FMI	50
Annexe 2. Activités et résultats par pays en 2014-2015	53
Annexe 3. AFRITAC de l'Ouest – État des contributions financières pour la Phase III (novembre 2009 - avril 2017)	75
Annexe 4. AFRITAC de l'Ouest (Phase III) - Suivi financier 2014-2015	76

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET SIGLES

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AE	Autorisation d'Engagement
AF	Année Fiscale
AFC	AFRITAC du Centre
AFR	Département Afrique du Fonds monétaire international
AFRISTAT	Observatoire Économique et Statistique d'Afrique Subsaharienne
AFRITAC	Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique
AFW	AFRITAC de l'Ouest
AGNA	Groupe Africain de Comptabilité Nationale
APM	Analyse et Prévision Macroéconomiques
ASFC	Agence des Services Frontaliers du Canada
ASS	Afrique Subsaharienne
AT	Assistance Technique
AUSAID	Agence Australienne de Développement International
AUT	Agence UMOA-Titres
AVD	Analyse de Viabilité de la Dette
BAD	Banque Africaine de Développement
BCEAO	Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest
BCM	Banque Centrale de Mauritanie
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BGCT	Balance Générale des Comptes du Trésor
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CAPTAC-DR	Centre régional d'assistance technique pour l'Amérique centrale, le Panama et la République Dominicaine
CARTAC	Centre régional d'assistance technique des Caraïbes
CB-UMOA	Commission Bancaire de l'UMOA
CDCP	Comptabilité en Droits Constatés et Patrimoniales
CDMT	Cadre de Dépenses à Moyen Terme
CEA	Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEMAC	Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CIP	Compte d'Imputation Provisoire
CME	Centre des Moyennes Entreprises
CNA	Comptes Nationaux Annuels
CNDP	Comité National de la Dette Publique
CNT	Comptes Nationaux Trimestriels
COFEB	Centre Ouest-Africain de Formation et d'Études Bancaires
CR	Conseiller Résident
CRAT	Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds monétaire international
CUT	Compte unique du Trésor
CVD/CAVD	Cadre d'Analyse de la Viabilité de la Dette

DARRV	Direction de l'analyse du risque, du renseignement et de la valeur
DCIME	Direction du Centre des Impôts des Moyennes Entreprises
DDP	Direction de la Dette Publique
DGB	Direction Générale du Budget
DGD	Direction Générale des Douanes
DGI	Direction Générale des Impôts
DGSBF	Direction Générale de la Supervision Bancaire et Financière
DGSCN	Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale
DGSIF	Direction Générale de la Supervision des Institutions Financières
DGT/DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DME	Direction des Moyennes Entreprises
DND	Direction Nationale des Douanes
DNI	Direction Nationale des Impôts
DNTCP	Direction Nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DPME	Direction des Petites et Moyennes Entreprises
DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DSID	Direction des Statistiques et de l'Informatique Douanière
DSRP	Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté
ECT	Expert Court Terme
ERETES	Outil informatique d'aide à l'élaboration des comptes nationaux
FAD	Département des Finances Publiques du FMI
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FEC	Facilité Élargie de Crédit
FMI	Fonds monétaire international
FP	Finances Publiques
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
GFS	Statistiques de Finances Publiques
GRH	Gestion des Ressources Humaines
GIZ	Coopération Technique Allemande
GTE	Gestion de Trésorerie de l'État
ICD	Institut de Développement des Capacités du FMI
IFRS	Normes Internationales de Diffusion des Données
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation
INS	Institut National de Statistiques
INSAE	Institut National de Statistiques et d'Analyse Économique
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
INSEE	Institut National de Statistiques et des Études Économiques
MCM	Département des Marchés Monétaires et Capitaux du FMI
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
METAC	Centre d'assistance technique du Moyen-Orient
MdF	Ministère des Finances
MSFP	Manuel de Statistiques de Finances Publiques
NBE	Nomenclature Budgétaire de l'État
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NSDD	Normes Spéciales de Diffusion des Données



SDMT	Stratégie de la Dette à Moyen Terme
OCDE	Organisation de Coopération pour le Développement Économique
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires
OMD	Organisation Mondiale des Douanes
PAP	Projets Annuels de Performance
PCE	Plan Comptable de l'État
PCSE	Plan Comptable Simplifié de l'État
PFTAC	Centre régional d'assistance technique et financière du Pacifique
PLF	Projet de Lois des Finances
PE	Plan d'Engagement
PEFA	Cadre de mesure de la performance de la gestion des finances publiques
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPAT	Projet Pluriannuel d'Assistance Technique
PPM	Plan de Passation des Marchés
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PVI	Programme de Vérification des Importations
PVS	Procès Verbal Simplifié
RGCP	Règlement Général de Comptabilité Publique
RGT	Recettes Générales du Trésor
RNCE	Recueil des Normes Comptables de l'État
SCN	Système de Comptabilité Nationale des Nations Unies
SDMT	Stratégie de la Dette à Moyen Terme
SEC	Système Européen des Comptes nationaux
SGCB	Secrétariat Général de la Commission Bancaire
SFP	Statistiques des Finances Publiques
SGDD	Système Général de Diffusion des Données
SI	Système d'Information
SVT	Spécialiste en Valeur du Trésor
SYDAM	Système de Dédouanement Automatisé des Marchandises
TOFE	Tableau des Opérations Financières de l'État
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	Union Européenne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-africaine

SECTION

1

VUE D'ENSEMBLE DU CENTRE REGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FMI POUR L'AFRIQUE DE L'OUEST

1. Le Centre est issu de l'initiative AFRITAC, regroupant cinq Centres régionaux d'assistance technique en Afrique subsaharienne (voir annexe 1). Cette initiative est née en 2002 de la demande formulée par les décideurs politiques africains réunis au sein du NEPAD à l'endroit du FMI pour les aider à renforcer les capacités institutionnelles et humaines de leurs États dans la conception et la mise en place de politiques économiques à même d'accélérer la croissance économique et de juguler la pauvreté. Lancé en 2003, AFRITAC de l'Ouest devrait ouvrir ses portes à Abidjan. Cependant, le Centre a été relocalisé temporairement au Mali en 2003 du fait de la situation politique en Côte d'Ivoire. La normalisation de la situation politique en Côte d'Ivoire avait permis d'envisager l'installation du Centre à Abidjan en 2014. Cependant, la dégradation de la situation politique au Mali a accéléré le retour du Centre à Abidjan en 2012.

2. En tant qu'expérience de collaboration entre les pays africains, le FMI, les donateurs bilatéraux et multilatéraux, l'initiative AFRITAC a pour principal objectif de renforcer la capacité institutionnelle des pays bénéficiaires pour qu'ils puissent concevoir et réaliser leurs Objectifs du millénaire pour le développement, et bientôt les Objectifs de développement durable, et mettre en œuvre leurs stratégies de réduction de la pauvreté, en s'appuyant sur des politiques macroéconomiques et financières saines.

DOMAINE D'ASSISTANCE DE L'AFRITAC DE L'OUEST

3. AFRITAC de l'Ouest couvre les huit pays de l'UEMOA, la Guinée et la Mauritanie, dix pays membres du FMI. Dans une approche d'intervention axée sur la demande des pays membres, l'AFRITAC de l'Ouest offre aux pays bénéficiaires une assistance de proximité souple pour davantage d'efficacité en renforcement des capacités institutionnelles et humaines dans huit domaines principaux que sont l'administration douanière, l'administration fiscale, la gestion des dépenses publiques, la gestion de la dette et des marchés financiers, les statistiques de finances publiques, les statistiques du secteur réel, la supervision et restructuration bancaires et l'analyse et la prévision macroéconomiques (Tableau 1).

FINANCEMENT

4. Le fonctionnement de l'AFRITAC de l'Ouest est assuré par la contribution des 10 États bénéficiaires de l'assistance technique fournie par le Centre et celle des donateurs bilatéraux et multilatéraux: la



Les bureaux de l'AFRITAC de l'Ouest sont localisés au 9ème étage de cet immeuble de la BCEAO à Abidjan

Commission de l'Union européenne, les Pays-Bas, la France, le Koweït, le Canada, la Banque africaine de développement (BAD), le Luxembourg, l'Australie, la Suisse, l'Allemagne, la Banque européenne d'investissement (BEI), l'Italie, la Coopération allemande, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), et le Fonds monétaire international (FMI).

GOVERNANCE

5. AFRITAC de l'Ouest est animé par un Directeur/Coordinateur recruté par le FMI. L'assistance technique est mise en œuvre par une équipe de Conseillers résidents constituée d'experts dans les domaines de compétence du FMI. Un personnel d'appui soutient la gestion du Centre sur le plan administratif, technique et logistique.



(Le président du CO et les représentants du FMI lors de la réunion du CO de novembre 2014 à Cotonou)

6. L'organe de supervision du Centre est le Comité d'orientation (CO) qui comprend les représentants des pays bénéficiaires, des donateurs, et des services du FMI. La Commission de l'UEMOA, l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT), et le Pôle « Stratégie de développement et finances publiques » assistent aux réunions du CO comme observateurs. Les programmes de travail, élaborés en concertation par les autorités des pays membres et les représentants des services du FMI, sont validés par le CO qui les évalue et révisé tous les six mois. Sa présidence est tournante et assurée successivement par les ministres de l'économie et des finances des pays membres pour une durée de deux ans. Au cours de l'AF 2015, le Bénin a assuré cette présidence.

7. AFW fait de la mise en œuvre des recommandations de l'évaluation externe une priorité. Une proposition de plan d'actions a été présentée au CO d'avril 2014 avec un calendrier de mise en œuvre et une réponse complète du FMI aux recommandations de l'évaluation externe de 2013. Ce plan d'actions a été mis à jour à mi-année à la suite de la réunion du CO de novembre 2014. Les 21 recommandations retenues ont été regroupées en huit catégories. Une ou plusieurs actions relatives à chaque recommandation ont été proposées. Sept recommandations seront mises en œuvre à l'occasion de la préparation ou de l'exécution du prochain cycle de financement qui débute avec l'exercice financier 2018. Sur les 14 recommandations restantes, la moitié a été totalement mise en œuvre, le reste étant partiellement réalisé. Parmi les actions réalisées, on note le lancement du programme d'apprentissage par les pairs, la préparation des budgets annuels sur la base des plans de travail, et l'augmentation de la part de projets pluriannuels de 34 % à 50 % du portefeuille depuis l'AF 2015. Une partie des recommandations concerne la gestion axée sur les résultats. Le Centre poursuit son effort d'intensification de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats. Les cadres logiques sectoriels et par projets sont produits tout comme l'usage d'indicateurs de résultats et des étapes intermédiaires afin de mieux planifier, suivre et évaluer les activités du Centre.

8. Dans le cadre de la mise en œuvre de la gestion axée sur les résultats (GAR), le Centre établit en début d'exercice financier un nombre limité de jalons (appelés également étapes remarquables) au cours



de l'année à venir pour chaque domaine couvert par l'assistance technique (AT), après discussion avec les institutions bénéficiaires. Ces jalons sont présentés dans les termes de référence et comptes rendus de mission ainsi que dans les cadres logiques par domaine du Centre. A l'issue de l'exercice, un bilan est dressé et les jalons sont classés dans les catégories suivantes: (i) atteint (résultats conformes aux attentes) ; (ii) partiellement atteint (la réforme progresse dans la bonne direction mais les résultats sont en deçà des attentes) ; (iii) reporté (la réforme est au point mort par exemple pour cause d'un changement de priorités des autorités) et (iv) annulé (les attentes ne sont plus conformes à la réalité du terrain parce que par exemple la réforme est abandonnée ou certains pans sont devenus obsolètes).

9. Les objectifs poursuivis dans le programme de travail, le choix, la répartition et le volume des activités proposées par pays/organisations régionales et par domaine s'inscrivent dans les orientations stratégiques de moyen terme du Centre, conformément au document programme adopté en appui à son troisième cycle de financement (2009-2014) et à la note de prolongation du troisième cycle de financement (2014-2017) adoptée par le CO. Ces orientations stratégiques sont résumées dans le tableau ci-après :

SECTION

2

INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES CLÉS DES PAYS DE L'AFRITAC DE L'OUEST

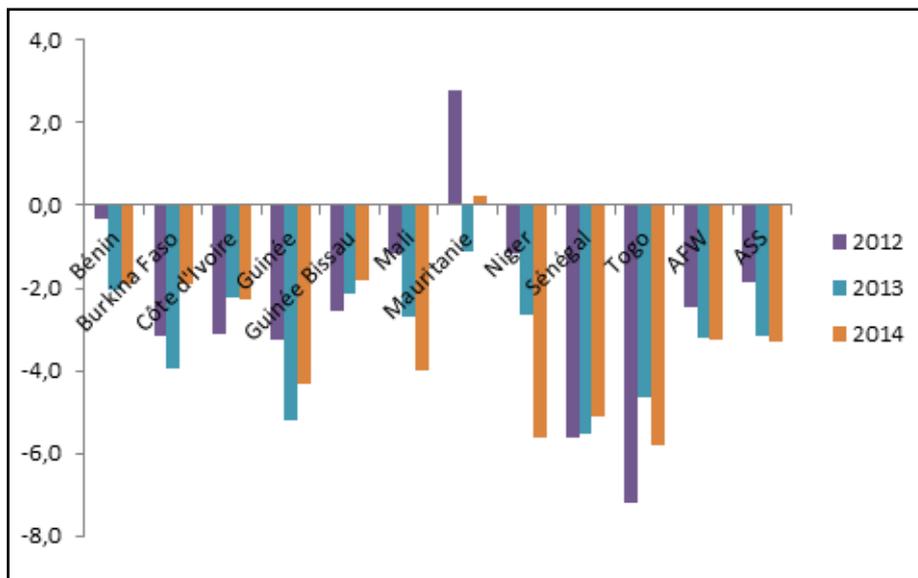
10. Les données tirées des perspectives économiques régionales d'avril 2015 du FMI montrent que depuis 2010, la majeure partie des pays membres d'AFW a réalisé des taux de croissance positifs (tableau 2). Six pays, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Mauritanie, le Niger et le Togo ont des taux annuels de croissance supérieurs à 4% sur la période 2012-2014. Toutefois, sur cette période, tous les pays membres du Centre ont des soldes budgétaires négatifs supérieurs en général à la moyenne de l'Afrique subsaharienne en valeur absolue. Par contre, en dehors de la Guinée, l'évolution du niveau général des prix est inférieure à la moyenne de l'Afrique subsaharienne. S'agissant de l'évolution de la dette en pourcentage du Produit intérieur brut, la moyenne de l'Afrique subsaharienne est inférieure à celle des pays d'AFW. En ce qui concerne l'évolution des recettes publiques (hors dons), elle suit sensiblement le même rythme que celui de l'Afrique subsaharienne (Graphiques 1-4).

Tableau 2. Taux de croissance du PIB réel des pays de l'AFRITAC de l'Ouest (en pourcentage)

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Bénin	2.7	2.6	3.3	5.4	5.6	5.5
Burkina Faso	3.0	8.4	6.6	6.5	6.6	4
Côte d'Ivoire	3.3	2.0	-4.4	10.7	8.7	7.5
Guinée	-0.3	1.9	3.9	3.8	2.3	0.4
Guinée Bissau	3.3	4.4	9.0	-2.2	0.3	2.5
Mali	4.5	5.8	2.7	0.0	1.7	6.8
Mauritanie	-1.2	4.3	4.0	7.0	6.7	6.8
Niger	-0.7	8.4	2.2	11.8	4.6	6.9
Sénégal	2.4	4.2	1.7	3.4	3.5	4.5
Togo	3.5	4.1	4.8	5.9	5.4	5.2
AFW ¹	2.0	4.6	3.3	5.2	4.5	5
ASS	4	6.7	5	4.2	5.2	5

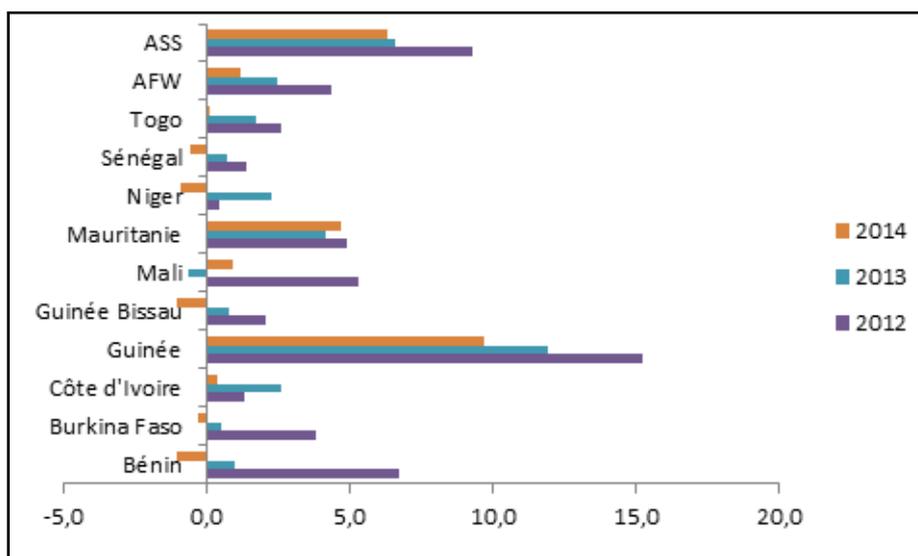
Source : FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

Graphique 1. Solde budgétaire (en pourcentage du PIB)



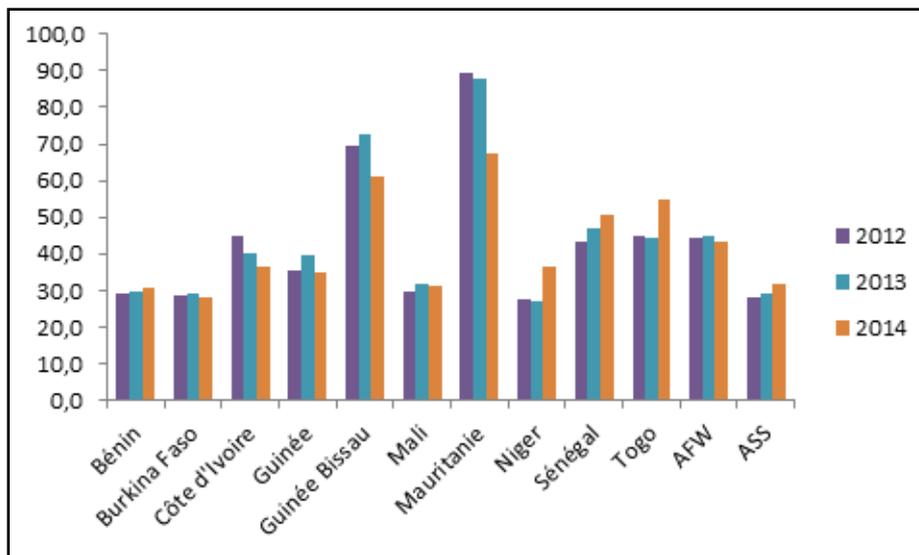
Source : AFW-FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

Graphique 2. Variation des prix de 2012 à 2014



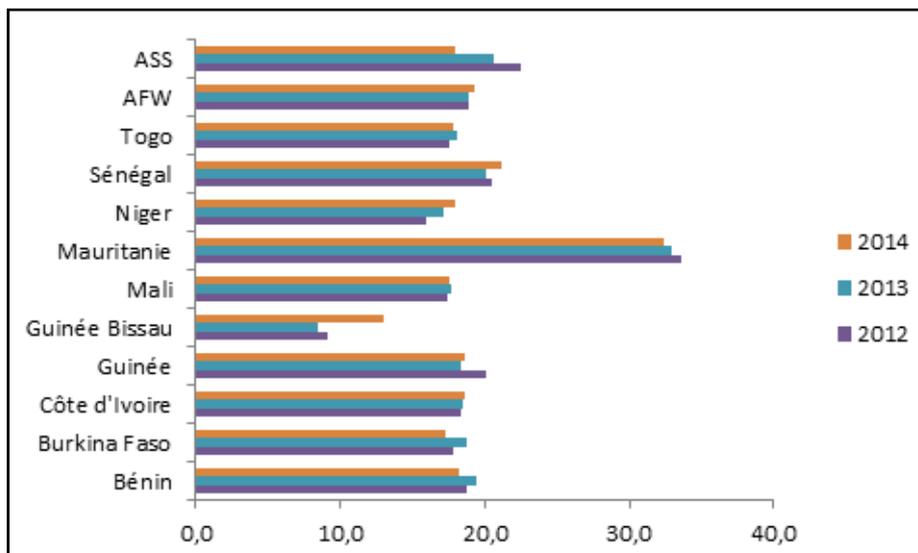
Source : AFW-FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

Graphique 3. Evolution de la dette publique (en pourcentage du PIB)



Source : AFW-FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

Graphique 4. Evolution des recettes publiques (en pourcentage du PIB)



Source : AFW-FMI, base de données des Perspectives économiques régionales.

SECTION

3

ACTIVITÉS DU CENTRE EN 2014-2015

11. Le programme de travail initial a été adopté au cours de la vingt-troisième réunion du Comité d'orientation (CO) organisée à Abidjan le 30 avril 2014 et révisé lors de la vingt-quatrième réunion du CO à Cotonou le 17 novembre 2014. Il a été réajusté à la hausse, passant de 518 à 564 semaines, soit une hausse de 9%. Plusieurs activités mises en réserve ont été réactivées en intégrant des nouvelles priorités exprimées par les pays membres et par les organisations régionales, en particulier dans le domaine de la supervision bancaire (BCEAO) et de la gestion de la dette (Agence UMOA- titres). En outre, le recrutement du Conseiller résident en analyse et prévision macroéconomiques qui était gelé depuis la fin 2013 a été finalisé et des missions d'évaluation des besoins ont été effectuées dans les pays membres à partir du 1er janvier 2015. Enfin, trois nouveaux séminaires ou ateliers ont eu lieu dans les domaines de l'administration douanière, de la gestion des dépenses publiques, et des statistiques du secteur réel.

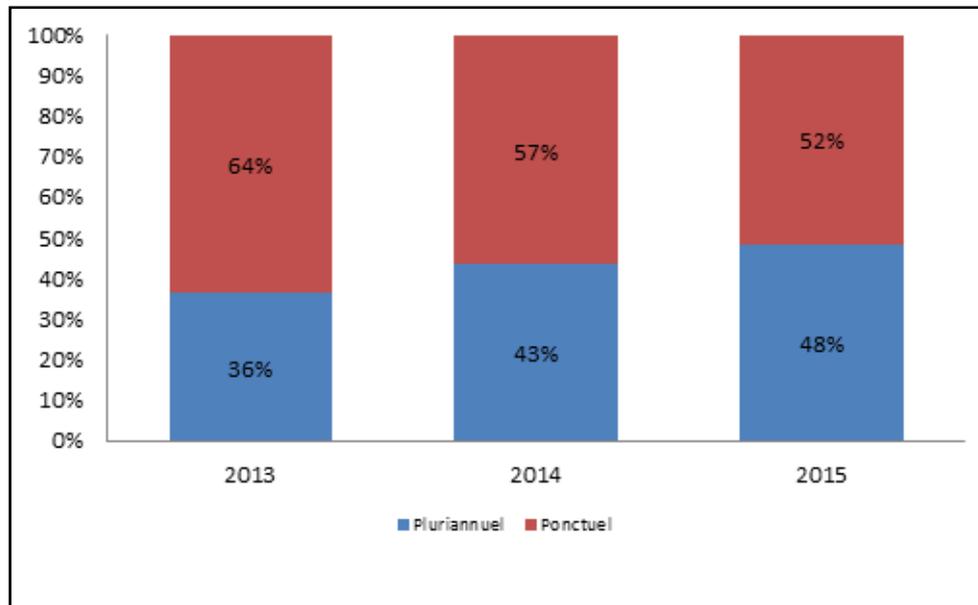
A. Exécution du programme de travail de l'année fiscale 2015

12. L'exercice financier 2015 voit une hausse substantielle de l'activité du Centre par rapport à l'exercice précédent. Le taux d'exécution des activités a atteint 99% par rapport à la programmation initiale, et 91% par rapport au programme révisé. Ce taux s'explique largement par la situation sanitaire en Guinée qui n'a pas permis d'exécuter pleinement le programme d'assistance technique prévu et le report de disponibilité des autorités de certains pays, notamment en gestion budgétaire et en statistiques de finances publiques.

13. Hormis la Guinée, et le Sénégal, le volume d'assistance technique programmé par pays a été globalement réalisé, voir dépassé pour la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Burkina Faso, la Mauritanie, et le Mali. Les institutions régionales ont été les principaux bénéficiaires de l'expansion de l'assistance technique délivrée par le Centre en AF 2015. La Côte d'Ivoire et le Mali restent en tête des pays utilisateurs, alors que la Guinée, la Guinée-Bissau et le Niger ont eu de faibles niveaux d'utilisation de l'AT.

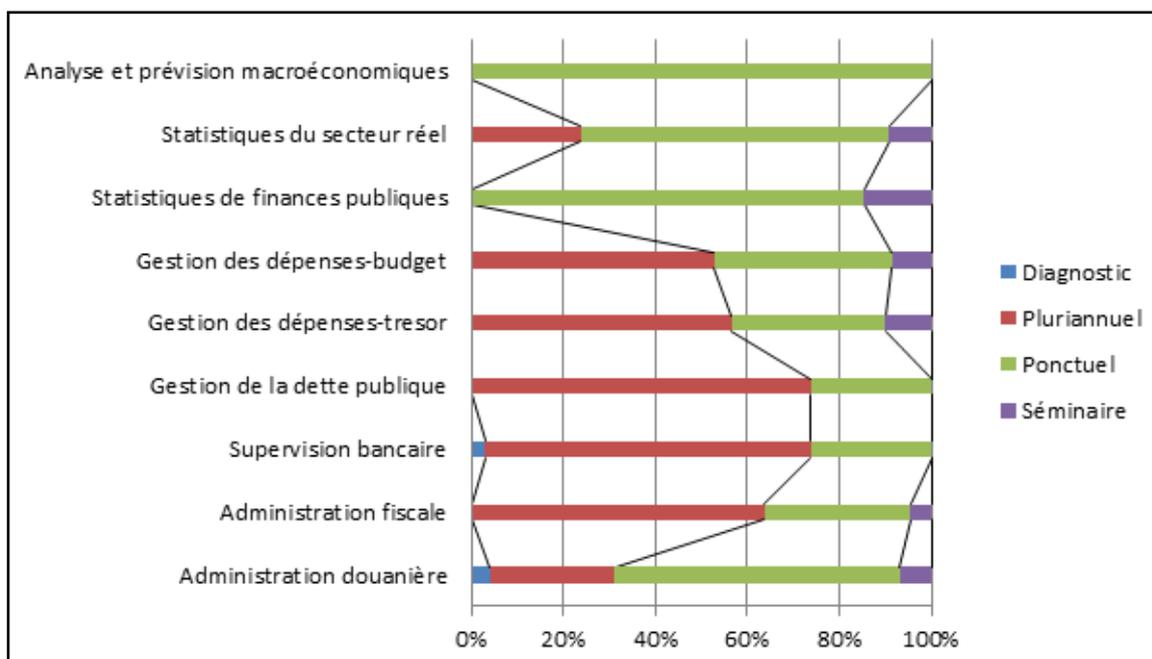
14. Conformément aux orientations stratégiques du Centre et aux recommandations de l'évaluation externe de 2013, la part des projets pluriannuels dans l'ensemble de l'assistance technique a augmenté en AF 2015, atteignant 48% (graphique 5). La part de ces projets est particulièrement élevée en administration fiscale, comptabilité publique, gestion budgétaire, gestion de la dette, et supervision bancaire (graphique 6).

Graphique 5. Part des projets pluriannuels dans l'assistance technique en AF 2015



Source : AFRITAC de l'Ouest, base de données du programme de travail

Graphique 6. Types de missions par domaine en AF 2015



Source : AFRITAC de l'Ouest, base de données du programme de travail

15. En termes de formation et du développement des capacités, le Centre a organisé sept séminaires régionaux sur les huit prévus (Tableau 3). Seule la deuxième réunion du groupe de travail régional sur le contrôle fiscal des opérations internationales des entreprises qui avait été lancé en septembre 2014 à Abidjan a dû être reportée, en raison de l'indisponibilité des experts sollicités.

Tableau 3. Liste des séminaires et ateliers régionaux de l'AF 2015

Domaine	Thème	Lieu	Date	Partenaire
Statistiques du secteur réel	Elaboration des documents méthodologiques des Comptes Nationaux et préparation au passage au SCN2008	Lomé/ Togo	16-20 juin 2014	INSEE
Statistiques de finances publiques	La mise aux normes régionales et internationales des SFP	Dakar/ Sénégal	8-12 sep- tembre 2014	Commission de l'UEMOA
Administration fiscale	Première réunion du « Groupe de travail régional sur le contrôle fiscal des opérations internationales des entreprises »	Abidjan/ Côte d'Ivoire	22-26 sep- tembre 2014	-----
Gestion des dépenses publiques	Passage à la comptabilité en droits constatés et patrimoniale	Cotonou/ Bénin	10-14 no- vembre 2014	Commission de l'UEMOA
Statistiques du secteur réel	Formation sur les comptes nationaux trimestriels	Bamako/ Mali	19-23 janvier 2015	INSEE AFRISTAT AFC
Gestion des dépenses publiques	La nomenclature budgétaire	Ouagadougou / Burkina Faso	16-20 février 2015	Commission de l'UEMOA
Administration douanière	La gestion du risque	Cotonou/ Bénin	23-27 février 2015	-----



Première réunion du « Groupe de travail régional sur le contrôle fiscal des opérations internationales des entreprises », en septembre 2014 à Abidjan

B. Les résultats de l'année fiscale 2015

16. Les principaux résultats que les activités du Centre ont permis d'obtenir au cours de l'exercice 2014-2015 sont présentés dans le tableau suivant :

Tableau 4. Principaux résultats par domaine d'intervention

Domaines	Résultats
Administration douanière	<ul style="list-style-type: none"> opérationnalisation du système définitif de la gestion de l'analyse du risque automatisée et de sélectivité en douane en Côte d'Ivoire. adoption du nouveau code des douanes au Bénin.
Administration fiscale	<ul style="list-style-type: none"> augmentation du nombre d'entreprises moyennes identifiées et gérées par les CME de 40% au Sénégal, de 23% au Niger et de 207% en Mauritanie entre 2013 et 2014.
Gestion budgétaire	<ul style="list-style-type: none"> adoption d'une nouvelle loi organique relative aux lois de finances dans tous les pays couverts par l'AFW, à l'exception du Burkina Faso et de la Mauritanie.
Comptabilité et trésor	<ul style="list-style-type: none"> mise en œuvre du nouveau plan comptable de l'État et d'autres innovations comptables au Mali et au Bénin. production et validation par la comptabilité publique béninoise des fiches de comptes.
Statistiques de finances publiques	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration d'une ébauche de TOFE basé sur le <i>MSFP 2001</i>, au Mali, au Sénégal, et en Mauritanie.
Statistiques du secteur réel	<ul style="list-style-type: none"> production des comptes nationaux annuels 2012-2013 en Guinée-Bissau et au Bénin. calcul des prix moyens à la consommation pour huit régions en Mauritanie.
Gestion de la dette	<ul style="list-style-type: none"> production d'un document de gestion de la dette au Sénégal et au Bénin.
Supervision bancaire	<ul style="list-style-type: none"> finalisation d'une note d'orientation sur les modalités possibles d'adoption des normes comptables IFRS dans l'UEMOA.

Encadré 1. La mise en place d'un système automatisé d'analyse du risque et de sélectivité des contrôles douaniers

Les méthodes traditionnelles de contrôle basées sur des critères subjectifs ou aléatoires ne parviennent pas à répondre aux attentes et objectifs des administrations douanières. Il devenait donc nécessaire de mettre en œuvre progressivement un système de contrôles « intelligents » dans lequel les risques de fraude sont évalués avec des méthodes plus sophistiquées et les ressources affectées en conséquence. Le projet de mettre en place un système automatisé d'analyse du risque et de sélectivité (SAARS) a débuté suite à la mission du département des finances publiques (DFP) du FMI d'avril 2010. Depuis cette date, AFRITAC de l'Ouest a exécuté huit (8) missions de soutien en Côte d'Ivoire dans le cadre de ce projet qui couvre également le Bénin, le Burkina Faso, le Mali et le Sénégal. Ces missions conduites en Côte d'Ivoire ont aidé à la mise en place du Procès Verbal Simplifié (PVS) pour le contrôle des marchandises, l'informatisation des certificats de visite, le développement informatique, l'automatisation de la mise à jour du système de contrôle et la mise en place des indicateurs mensuels de suivi.

Le lancement du projet s'est effectué le 20 janvier 2015 à Abidjan. La sélection des contrôles se fait maintenant par le SAARS. Les déclarations à risque sont envoyées dans les circuits de contrôle selon trois méthodes intégrées : (i) le ciblage des déclarations potentiellement à risque par les méthodes du renseignement; (ii) la probabilité de fraude est estimée par des méthodes économétriques en exploitant les historiques de fraude; et (iii) l'aléatoire pour identifier des nouvelles formes de fraude.

L'objectif du SAARS de réduire les délais liés au dédouanement des marchandises fut un franc succès dès les premières semaines de mise en opération. La réduction des orientations en circuit de contrôle est passée de 50% à 33%. Les délais d'obtention du bon à enlever sont passés de 6 à 3 jours, accompagnés d'une amélioration de la proportion de contrôles positifs de 2% à 10%.

B.1. Administration douanière

17. Conformément au cadre logique de l'AFRITAC de l'Ouest pour 2012-2017, les missions du Centre s'articulent autour des objectifs suivants :

- La modernisation de la législation douanière ;
- La promotion de l'intégration régionale par la facilitation des échanges et la réduction des délais de dédouanement;
- La simplification des procédures et la rationalisation des contrôles; et
- Le partage des bonnes pratiques régionales et renforcements des capacités techniques des agents des douanes des 10 États membres.

18. En termes d'activités, dans le domaine de la modernisation de la législation douanière, les missions réalisées au Bénin sur le code douanier depuis 2012 ont porté leur fruit. En effet, l'Assemblée nationale a délibéré et adopté en sa séance du 27 juin 2014 la loi portant sur le nouveau Code des Douanes.

19. Dans le domaine de la facilitation des échanges, le Centre a poursuivi ses projets pluriannuels de mise en place d'un système de gestion automatisée du risque et de sélectivité des contrôles au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

20. Dans le domaine de la simplification des procédures et de la rationalisation des contrôles, les activités menées au cours de la période ont couvert:

- La poursuite de la mise en place d'une application pour informatiser le contentieux douanier au Bénin et au Mali.
- L'introduction de la fonction « Renseignement douanier » au sein de la DARRV en Côte d'Ivoire.
- Le développement des capacités en matière de contrôle de la valeur en douane en Guinée-Bissau.
- La poursuite du développement des capacités en analyse de risques et la prise en charge des marchandises par un meilleur contrôle des manifestes au Togo.
- La mise en place d'une procédure de contrôle et de suivi pour la zone franche au Togo.
- La sécurisation et le suivi du transit ainsi que la sécurisation du circuit scanner au Sénégal.
- Le développement d'un manuel de procédures sur les contrôles après dédouanement au Burkina Faso.
- Le Centre a également démarré un projet pluriannuel pour la mise en place d'un Bureau National de la Valeur en Mauritanie.



Séminaire en Administration douanière sur la Gestion du risque en février 2015 à Cotonou

B.2. Administration fiscale

21. Dans le domaine de l'administration fiscale, les activités réalisées au cours de l'année fiscale 2015 poursuivait deux objectifs majeurs :

- Le renforcement du programme pluriannuel de modernisation de la gestion des entreprises moyennes à travers l'identification des axes prioritaires des réformes pour chaque pays et l'adaptation des solutions au contexte national.
- Le renforcement des capacités des administrations fiscales sur le plan régional. A cet effet, un séminaire régional a été organisé sur le contrôle fiscal des opérations internationales réalisées par

les sociétés filiales des groupes internationaux établies dans la région (entreprises minières, banques et assurances, télécommunications).

22. En termes de résultats, l'assistance technique fournie par le Centre a principalement permis le renforcement des directions des moyennes entreprises (DME), à travers la mise en œuvre des réformes fiscales dans les domaines suivants:

- La mise en place des indicateurs de base qui servent comme instruments de suivi de l'activité et de surveillance des obligations fiscales. De plus, l'assistance de l'AFRITAC a permis la mise en œuvre d'une nouvelle organisation par tâches, essentielle pour améliorer le suivi des obligations déclaratives au Niger, et au Sénégal où le taux de déclaration spontané en matière TVA est maintenant de 95%;
- La lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale dans le secteur informel est au cœur des préoccupations de l'administration fiscale. Dans ce contexte, l'assistance technique du Centre a contribué à la mise en œuvre des stratégies d'élargissement de l'assiette fiscale et de lutte contre la fraude avec pour résultats, l'identification de nouvelles entreprises qui étaient méconnues par les services des moyennes entreprises (Sénégal, Niger, Benin Mali) et leur fiscalisation ;
- Dans le domaine de l'amélioration des services rendus aux contribuables, le Centre a fourni une assistance technique pour promouvoir la simplification des procédures fiscales à travers notamment, l'élaboration du manuel d'activités et de procédures de la direction des moyennes entreprises (Bénin, Mauritanie).

23. Par ailleurs, plusieurs missions ont été conduites sur d'autres thèmes, comme le renforcement de la gestion de la TVA ou la comptabilisation des recettes en Côte d'Ivoire, et le renforcement des opérations fiscales dans la perspective de l'introduction de la TVA en Guinée-Bissau.

B.3. Gestion des dépenses publiques

24. Les missions du Centre s'articulent autour des objectifs suivants :

- L'appui à la réforme et à l'actualisation des cadres juridiques relatifs à la gestion des finances publiques ;
- Le renforcement de la préparation et de l'exécution du budget des États membres de l'AFW dans une logique de résultats ;
- Le renforcement de la transparence et l'amélioration des comptabilités publiques afin de donner une image plus fidèle des finances publiques ;
- La promotion et la diffusion des bonnes pratiques budgétaires et comptables.

25. Le Centre a conduit 38 missions au cours de l'exercice budgétaire 2015, dont certaines conjointement avec la Commission de l'UEMOA et le Pôle stratégies de développement et finances publiques du PNUD. Deux ateliers régionaux de formation ont également été organisés par l'AFW au profit de ses États membres : l'un sur la nomenclature budgétaire de l'État (NBE) en direction des cadres des directions du

budget, des directions en charge des investissements publics, des informaticiens et des responsables en charge de la conduite des réformes et; l'autre sur la comptabilité en droits constatés en direction des comptables nationaux (Encadré 2).

26. S'agissant des cadres juridiques des finances publiques, tous les pays se sont dotés d'une nouvelle loi organique relative aux lois de finances, à l'exception du Burkina Faso et de la Mauritanie. Par ailleurs, les textes d'application de la Loi de finances ont été adoptés dans tous les pays sauf en Guinée Bissau et au Burkina Faso.

27. Le Centre a appuyé la mise en œuvre de ces nouveaux cadres juridiques dans plusieurs Etats de l'UEMOA. Ces appuis ont notamment porté sur :

- Le pilotage et la budgétisation de la masse salariale (Côte d'Ivoire et Sénégal) ;
- Les nouveaux documents de programmation budgétaires (Côte d'Ivoire, Sénégal, Bénin et Togo) ;
- L'élaboration des budgets programmes (Burkina, Côte d'Ivoire, Mali et Bénin) ;
- La mise en œuvre des autorisations d'engagement et crédits de paiement (Mali, Bénin et Burkina Faso) ;
- La nomenclature budgétaire de l'État (Côte d'Ivoire) ;
- La rénovation du système d'information des finances publiques (Côte d'Ivoire et Mali) ;
- La mise en place de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale;
- L'apurement des balances générales des comptes de l'État ;
- L'élaboration de plans comptables de l'État (PCE) en appui à l'internalisation ou sous forme de PCE commenté ;
- L'amélioration de la comptabilisation des recettes et ;
- La rédaction des nouveaux recueils des normes comptables de l'État (RNCE).

Encadré 2. Les innovations en matière de comptabilité de l'État.

Le système comptable des États membres de l'UEMOA est basé sur les normes énoncées dans la directive UEMOA n°5/98/CM du 22 décembre 1998. Il s'agit d'une comptabilité dite de « base caisse modifiée ». Un nouveau cadre harmonisé des finances publiques dans l'UEMOA, adopté au cours de l'année 2009, introduit des innovations majeures en matière de comptabilité de l'État, notamment la comptabilité fondée sur le principe de la constatation des droits et obligations, dite « comptabilité en droits constatés et patrimoniale » (CDCP) dans la directive UEMOA n°9/2009/CM du 26 juin 2009 portant Plan comptable de l'État (PCE).

Pour aider les pays membres de l'UEMOA dans la mise en œuvre de ce nouveau cadre comptable, AFRITAC de l'Ouest (AFW) a développé deux types d'actions : le premier type d'actions porte sur des projets pluriannuels d'assistance technique (PPAT) et une assistance à la Commission de l'UEMOA au niveau régional. Quatre PPAT ont été déployés depuis 2014 en matière de CDCP (Sénégal, Mali, Bénin, Côte d'Ivoire). Ils sont destinés à accompagner les États bénéficiaires dans le basculement au nouveau système comptable, issu notamment de la directive PCE précitée. Les actions qu'ils comportent sont de deux types : 1) celles permettant la mise à niveau du cadre comptable national comprenant la révision du PCE, et la rédaction d'un PCE commenté, d'une instruction comptable, et d'un manuel de procédures ; et 2) des actions complémentaires selon les demandes des États pour accompagner le basculement. Celles-ci couvrent notamment la rénovation de la comptabilité matières et de la comptabilité des immobilisations, la révision des systèmes d'information (SI), l'apurement de la balance générale des comptes (BGC), l'appui à la confection du bilan d'ouverture, et la formation aux nouvelles procédures comptables spécifiques.

Les PPAT couvrent traditionnellement une période de trois ans avec un rythme de 2 à 3 missions par an. La mise en œuvre de la plupart de ces PPAT a commencé en 2014 et a déjà produit des résultats tels que la rédaction de Plan Comptable de l'État commenté sous forme de fiches comptes et la mise en place d'indicateurs d'apurement des comptes provisoires. Ces étapes constituent un premier pas concret vers la mise en œuvre des directives en matière comptable.

Le deuxième type d'actions porte sur la préparation des notes techniques. Pour cela, AFW a travaillé de concert avec la commission de l'UEMOA. Ces notes techniques, élaborées par le conseiller et deux experts grâce à deux missions organisées en mai et septembre 2014, développent pas moins de 61 points de la directive PCE afin d'assurer sa pleine mise en œuvre dans les pays membres. Elles devraient être présentées lors d'une prochaine réunion de l'Observatoire des finances publiques de l'UEMOA.

B.4. Gestion de la dette et développement des marchés financiers

28. Le programme d'assistance technique de l'exercice financier 2015 est fondé sur les objectifs stratégiques suivants :

- Le renforcement du cadre de formulation et de mise en œuvre de la politique d'emprunt;
- Le renforcement du cadre organisationnel de l'unité de gestion de la dette ;
- Le développement des capacités d'intervention sur le marché des titres publics;
- Le renforcement des capacités d'analyse et opérationnelles des entités en charge de la gestion de la dette publique ;
- Le développement du marché des titres publics dans l'UEMOA ;
- L'appui à la mise en place et l'opérationnalisation de l'Agence UMOA-Titres.

29. Les activités réalisées en 2015 ont porté principalement sur les axes relatifs à l'appui à l'opérationnalisation de la fonction de spécialiste en valeur du Trésor (SVT) et sur la mise en place des politiques nationales d'émission de titres publics par les pays de l'UMOA (Encadré 3).

30. Les activités effectuées dans le cadre de l'appui à l'opérationnalisation de la fonction de SVT ont permis d'identifier les améliorations à apporter : (i) au cahier de charges et à l'instruction de la BCEAO relative aux règles applicables aux SVT, et ; (ii) aux modalités envisagées par l'AUT pour l'application de certains privilèges des SVT.

31. S'agissant de l'axe relatif à la mise en place des politiques nationales d'émission de titres publics par les pays de l'UMOA, l'appui du Centre a permis de finaliser le guide de bonnes pratiques en matière d'émission de titres publics. Ce guide constitue un cadre de référence auquel les Trésors nationaux pourraient se référer pour préparer et gérer leurs émissions de titres publics. L'adoption de ces pratiques par les États est une étape importante vers l'harmonisation du processus de programmation et de gestion des émissions de titres d'État.

Encadré 3. Le démarrage de l'Agence UMOA-Titres

Dans le cadre des réformes engagées pour le développement du marché régional des titres d'État, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a créé en mars 2013 une agence d'appui à l'émission des titres publics dans l'UMOA (Agence UMOA-Titres). L'Agence apporte son assistance aux Trésors nationaux pour :

- (i) le renforcement de leurs capacités de mobilisation de ressources financières ;
- (ii) la programmation et la coordination de leurs interventions sur les marchés de capitaux ;
- (iii) la promotion de leurs titres auprès des investisseurs; (iv) la gestion opérationnelle des émissions, et ;
- (v) le placement de leur excédent de trésorerie. L'Agence a démarré officiellement ses activités le 5 septembre 2013.

Pour appuyer les réformes entreprises par la BCEAO, l'AFRITAC de l'Ouest a mis en place en janvier 2014 un PPAT au profit de l'AUT pour aider à son opérationnalisation rapide. Le PPAT comporte trois volets :

- (i) l'appui à l'adaptation du cadre juridique et réglementaire pour le marché des titres d'État;
- (ii) l'appui à la définition des politiques nationales d'émission par les États, et;
- (iii) l'appui à l'opérationnalisation de la fonction de spécialiste en valeur du Trésor (SVT).

Les SVT sont des institutions financières spécialisées dont le rôle est d'acheter les titres auprès des Trésors et de les revendre aux autres investisseurs. La mise en place du réseau de SVT fait partie des réformes entreprises par la BCEAO.

B.5. Statistiques macroéconomiques

a. Statistiques de finances publiques

32. Les missions du Centre s'articulent autour des deux axes suivants :

- Aide au passage au TOFE 2009, et aux autres tableaux du cadre d'analyse minimum requis par le nouveau cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA, en référence au MSFP 2001 du FMI, désormais mis à jour sous la forme du MSFP 2014.
- Amélioration du TOFE existant, sur la base des directives UEMOA de 1998, en référence au MSFP 1986. Dans plusieurs pays, prise en compte de la balance générale des comptes du Trésor (BGCT) comme principale source pour la préparation du TOFE.

33. Dans le domaine de l'amélioration du TOFE, et de l'aide au passage au TOFE 2009, en application du cadre harmonisé des finances publiques de l'UEMOA (2009), les activités menées au cours de la période ont consisté principalement à :

- Mettre en œuvre les axes ci-dessus dans tous les pays couverts par AFW sauf deux, la Guinée (pour cause de maladie à virus Ebola) et le Burkina Faso (mission reportée à mai 2015 à cause des contraintes liées au calendrier).
- Organiser un séminaire régional qui a eu lieu à Dakar du 8 au 12 septembre 2014, sur le thème : « La mise aux normes internationales et régionales des statistiques de finances publiques ».
- Écrire une note technique destinée à l'Observatoire des Finances Publiques de l'UEMOA sur le champ des opérations que doit couvrir le TOFE.

34. Dans pratiquement tous les pays visités, l'accent a été mis sur la fixation d'étapes nécessaires à la mise en œuvre du nouveau TOFE (en référence au MSFP 2001), sur la formation des cadres sur la méthodologie, et sur l'amélioration de la coordination et de la collaboration des services impliqués dans la production du TOFE. Trois pays ont réalisé une ébauche de TOFE au nouveau format : le Mali, la Mauritanie, et le Sénégal.

b. Statistiques du secteur réel

35. Au cours de l'année fiscale 2015, les activités en statistiques du secteur réel ont été centrées sur les statistiques de comptabilité nationale et de prix. L'objectif étant d'amener tous les États membres à produire les Comptes nationaux annuels (CNA) et les Comptes nationaux trimestriels (CNT), et les indices de prix à la consommation finale conformes aux normes internationales, dans des délais de temps raisonnables, selon des techniques statistiques solides, et sur un champ répondant aux besoins des utilisateurs.

36. Les appuis ont essentiellement été apportés aux pays qui poursuivent la mise en œuvre du SCN 1993, ceux qui souhaitent développer les CNT ou ceux qui entreprennent la refonte de l'indice de prix à la consommation finale (IHPC) en actualisant les pondérations et élargissant la couverture géographique (Encadré 4).

37. Les activités régionales ont consisté en :

- L'organisation d'un séminaire régional sur la rédaction de notes méthodologiques ;
- L'organisation conjointement avec AFRITAC Centre, AFRISTAT et l'INSEE d'un séminaire sur les CNT ;
- La participation au séminaire annuel de comptabilité nationale et au Conseil Scientifique d'AFRISTAT où le Centre a le statut d'observateur ;
- La participation au comité de pilotage régional pour le projet de mise en œuvre du SCN 2008 dans le cadre du Groupe africain de comptabilité nationale (AGNA).

Encadré 4. Le développement des comptes nationaux trimestriels (CNT): enjeux, obstacles, résultats.

Les dix pays couverts par AFW sont engagés dans le développement des statistiques de comptabilité nationale afin de renforcer les outils disponibles pour la gestion des politiques macroéconomiques. Le projet d'élaboration des CNT contribue à cet effort en mettant à la disposition du système statistique national (SSN) et des décideurs des informations sur les évolutions à court terme des secteurs activités économiques et ainsi améliorer le suivi des politiques mises en œuvre. Au niveau de l'UEMOA, les CNT permettent le suivi trimestriel des critères de convergence. L'AFW appuie quatre pays pour l'élaboration des CNT dans le cadre des projets pluriannuels d'assistance technique (PPAT): le Sénégal depuis 2008, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire depuis 2011, et le Mali depuis 2014. Cette assistance est étroitement coordonnée avec AFRISTAT et l'INSEE (France).

Pour conduire les projets, AFW a mis en œuvre un cadre de travail basé sur la gestion axé sur les résultats. Les premières missions ont examiné les conditions de faisabilité des CNT, identifié les résultats, proposé les activités et les moyens, souligné les risques pouvant menacer le projet et les mesures d'atténuation à envisager. L'instabilité sociopolitique dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest a conduit à l'extension du projet au-delà de deux années, durée initiale prévue. Les résultats obtenus sont fragilisés par certaines difficultés dans le cadre institutionnel dans les pays et le dispositif des données de base. Les pays n'ont pas encore formellement mis en place un comité des CNT pour faciliter leur appropriation et assurer un cadre de validation des données sources et des résultats. En revanche le Sénégal a opté pour un réseau de points focaux dans les ministères. Les dispositifs de collecte sont encore faibles notamment pour le calcul d'un indice du chiffre d'affaire ou le suivi des activités du secteur primaire et du secteur informel. L'indisponibilité des comptes nationaux annuels (CNA) dans les délais acceptables a conduit à inclure des appuis à l'élaboration des CNA provisoires notamment au Burkina Faso et au Mali.

Grâce aux appuis d'AFW des résultats encourageants ont été obtenus. Les Instituts nationaux de la statistique (INS) ont mis en place une base de données des indicateurs mensuels ou trimestriels pour les secteurs d'activité. Ils disposent de notes sur les sources de données et les méthodes d'élaboration des CNT. Le séminaire de l'AFW de janvier 2015 a d'ailleurs permis d'harmoniser les méthodes de travail utilisées dans les pays. Trois des pays suivis par l'AFW disposent déjà d'une série des PIB trimestriels aux prix constants. Par ailleurs, les pays disposent à des degrés variables de ressources humaines formées, capable d'élaborer les CNT. Des transferts d'expérience ont pu être réalisés grâce au recrutement d'experts parmi les pays les plus avancés pour participer aux missions dans les autres pays.

Pour l'année fiscale 2016, l'AFW poursuivra ses appuis au développement des CNT, notamment pour le renforcement des capacités des cadres, le respect des délais de diffusion et l'élimination des effets saisonniers des PIB trimestriels.

B.6. Supervision et restructuration bancaires

38. Les missions du Centre s'articulent autour des objectifs suivants :

- Renforcement de l'efficacité de la supervision bancaire ;
- Optimisation des interventions des États dans la restructuration des banques en difficulté.

39. Les tâches effectuées et les résultats obtenus dans le cadre du projet de transposition de Bâle II/III dans l'UMOA au cours de l'année fiscale sont :

- Rédaction d'une étude sur l'état de préparation des banques au passage à Bâle II et à Bâle III ;
- Réalisation d'une étude d'impact sur les fonds propres dans le cadre de la transposition de Bâle III ;
- Formalisation des orientations pour la mise en œuvre d'une supervision sur base consolidée et l'assujettissement des groupes bancaires contrôlés par des sociétés holdings non réglementées ;
- Préparation et formation des banques pour l'étude d'impact sur les exigences en fonds propres (pilier 1 de Bâle II) ;
- Assistance au projet de la BCEAO en vue d'introduire les IFRS dans l'UMOA.

40. En outre, le Centre a appuyé la BCEAO pour la finalisation d'une note d'orientation sur les modalités possibles d'adoption des IFRS dans la région.

41. Les formations à la BCEAO et au Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA (SG-BCU) ont porté d'une part, sur le contrôle des systèmes d'information des banques et des opérations de monétique, et d'autre part sur la gestion des risques au sein des établissements de crédit.

42. Un guide méthodologique sur les modalités d'instruction des demandes d'agrément de nouveaux établissements de crédit a également été formalisé pour le compte de la Guinée.

43. Une mission en Mauritanie a permis de finaliser le projet d'instruction sur le classement et le provisionnement des créances qui a par la suite été promulgué par la Banque Centrale de Mauritanie.

44. En Côte d'Ivoire, à partir des résultats de l'étude sur l'impact du transfert des comptes de l'État ouverts dans les banques commerciales vers le Compte Unique du Trésor ouvert à la BCEAO, des recommandations ont été formulées par la mission.

B.7. Analyse et prévision macroéconomiques

45. Les missions du Centre s'articulent autour des objectifs suivants :

- Mise à niveau des dispositifs institutionnels ;
- Amélioration des dispositifs de suivi de la conjoncture et de prévision des recettes fiscales;
- Amélioration des modèles de cadrage macroéconomique, de simulation de chocs externes ou d'impacts de politique économique ;
- Renforcement des capacités, identification et partage des bonnes pratiques régionales et internationales dans le domaine APM.

46. Au cours de l'année fiscale 2015, et conformément au programme de travail adopté en novembre 2014, les activités ont porté sur le diagnostic et l'évaluation des besoins dans huit des dix États membres, ainsi qu'auprès de la Commission de l'UEMOA.



47. Les principaux résultats de ces missions ont été : i) le recensement des pistes d'amélioration du dispositif d'élaboration des analyses et des prévisions macroéconomiques ; ii) l'esquisse des besoins d'assistance technique et de développement des capacités dans le domaine de l'APM; et iii) l'identification des axes prioritaires d'interventions de l'AFW dans ce domaine pour l'AF2016.

SECTION

4

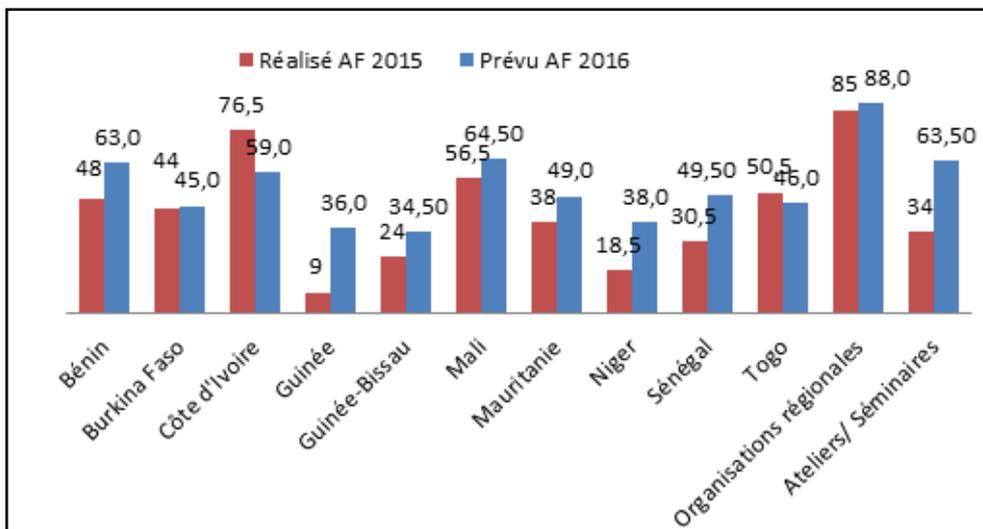
PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ANNEE FISCALE 2016

A. Vue d'ensemble

48. En conformité avec le schéma de fonctionnement des Centres régionaux d'assistance technique du FMI, le programme de travail approuvé par le CO résulte d'un compromis entre les besoins exprimés par les pays membres, les priorités stratégiques énoncées par le FMI, et les ressources du Centre. Les interventions s'inscrivent dans le contexte plus large du Cadre logique 2012-2017 et des Cadres Logiques Sectoriels. Le programme de travail de l'AF 2016 se caractérise par les points suivants:

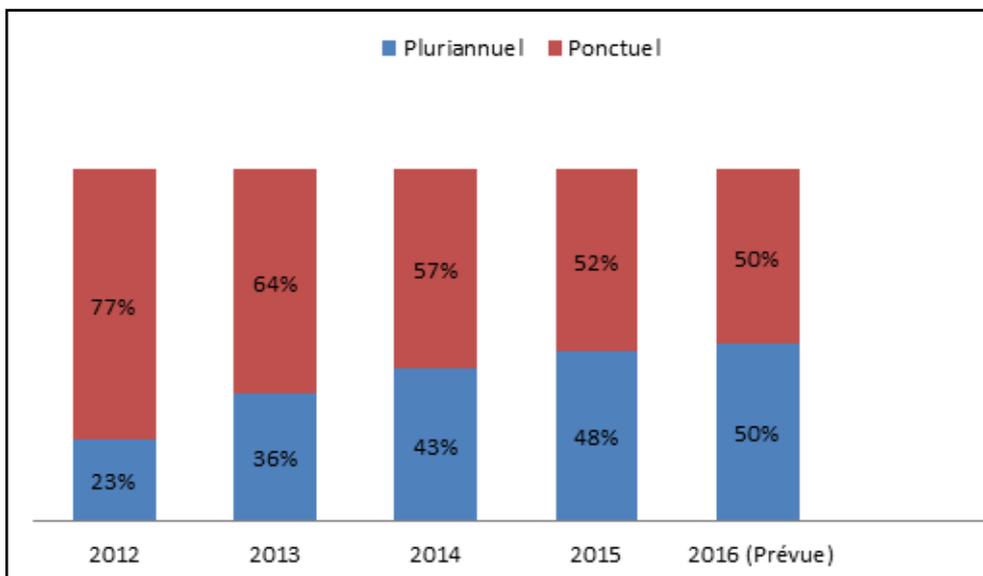
- Une hausse significative du volume de l'assistance technique prévue qui s'établit à 642 semaines (24%) par rapport à l'exercice précédent au cours duquel ce volume était à 518 semaines (graphique 7). Cette hausse traduit principalement la montée en puissance du nouveau domaine en analyse et prévision macroéconomiques et le recours plus important à des experts de court terme. De plus, le nombre de séminaires et ateliers passe de sept en AF 2015 à quatorze dont certains seront organisés en collaboration avec AFRITAC Centre et d'autres partenaires.
- La consolidation du volet régional après la hausse substantielle des deux dernières années. Le volume prévu d'AT en direction des organisations régionales est de l'ordre de 88 semaines, en hausse de 4 % par rapport à la programmation de l'AF 2015.
- Le maintien de l'accent mis sur les projets pluriannuels. Ceux-ci représenteront la moitié des missions d'AT (graphique 8).
- Le démarrage du programme d'apprentissage par les pairs (Tableau 5). De nombreuses expressions d'intérêts ont été enregistrées par les administrations des pays de l'AFW pour ce nouvel instrument. Des contacts ont été pris avec plusieurs pays suffisamment avancés dans les réformes et qui pourraient accueillir des stagiaires.
- L'augmentation des activités de partage d'expérience et de formation (Tableau 6). De plus, le Centre prévoit d'organiser quatorze séminaires régionaux, qui couvrent tous les domaines. Six de ces séminaires feront l'objet d'une collaboration avec d'autres partenaires afin d'élargir les échanges et de favoriser les synergies; trois d'entre eux le seront avec AFRITAC Centre. De plus l'AFW financera et co-organisera une formation dispensée par l'institut du FMI sur l'intégration régionale.

Graphique 7. Volume prévu de l'AT par pays en semaines-personnes



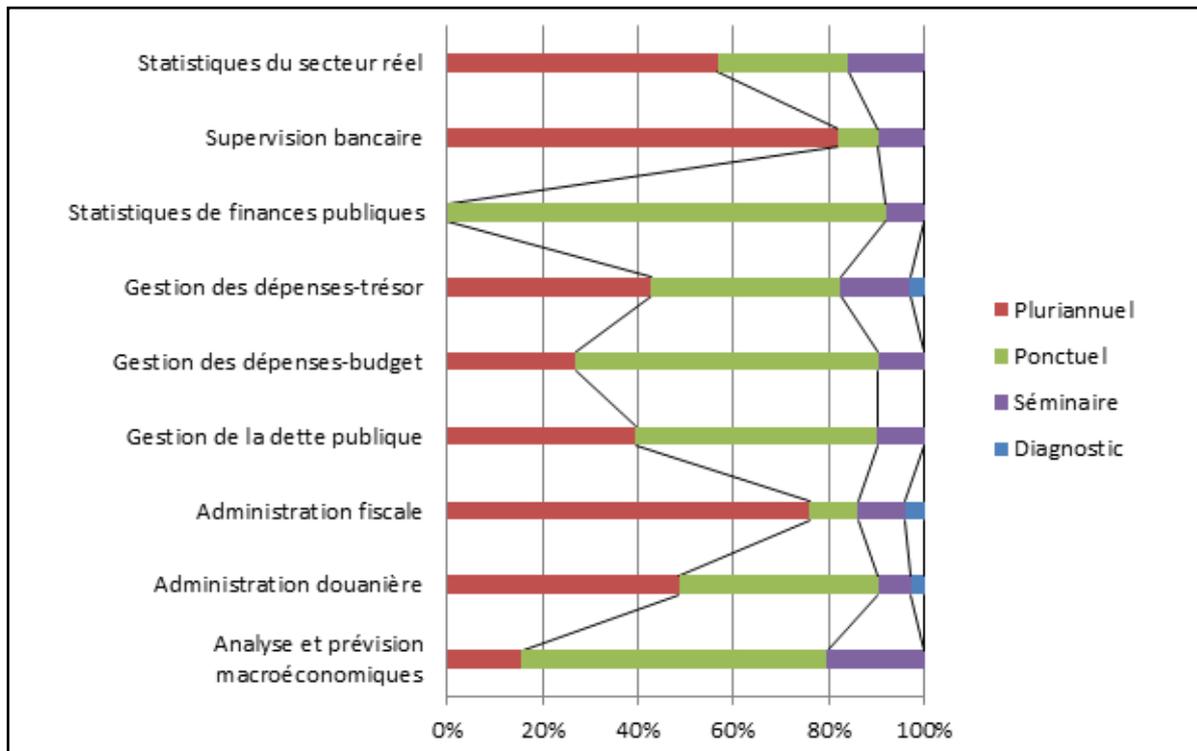
Source : AFRITAC de l'Ouest, base de données du programme de travail

Graphique 8. Évolution de la part des projets pluriannuels de 2012 à 2016



Source : AFRITAC de l'Ouest, base de données du programme de travail

Graphique 9. Répartition de l'assistance technique par domaine et par type de mission



Source : AFRITAC de l'Ouest, base de données du programme de travail

Tableau 5. Programme d'apprentissage par les pairs

Domaines	Sujets du stage	Pays hôte potentiel
Gestion des dépenses publiques-Budget	Déconcentration de l'ordonnancement et de la gestion des salaires	Cameroun
Gestion des dépenses publiques-Comptabilité et trésor	le passage à la comptabilité en droits constatés	Maroc
Statistiques du secteur réel	élaboration des comptes nationaux annuels et trimestriels	Maroc, Cameroun
Statistiques du secteur réel	Utilisation du logiciel ERETES	Bénin
Statistiques du secteur réel	Migration vers le SCN 2008	Algérie, Cameroun
Administration fiscale	programmation du contrôle fiscal, organisation du service des enquêtes	Cameroun, Maroc
Analyse et prévision macroéconomiques	-Cadrage Macroéconomique et Budgétaire -Prévisions des recettes fiscales et des recettes douanières	Sénégal

Tableau 6. Programme des séminaires

Domaines	Thème	Partenaires
Statistiques du secteur réel	Intégration des statistiques de finances publiques dans les Comptes nationaux	UEMOA
Supervision et restructuration bancaire	Surveillance macro-prudentielle	COFEB
Administration fiscale	Contrôle fiscal des opérations des banques et assurances	
Analyse et prévision macroéconomiques	Séminaire de haut niveau sur le programme d'activités	
Gestion de la dette publique	Formation sur la démarche de construction d'une courbe de taux	
Gestion des dépenses publiques-Budget	Les initiatives régionales de réformes des finances publiques	AFC/FAD
Statistiques du secteur réel	Dispositif institutionnel pour une nouvelle année de base des comptes nationaux et la migration vers le SCN 2008	AFC, AFRISTAT
Administration fiscale	Contrôle fiscal des opérations minières	
Analyse et prévision macroéconomiques	Cours sur l'intégration régionale	ICD, COFEB
Administration douanière	Le rôle du renseignement dans les administrations douanières	
Analyse et prévision macroéconomiques	Simulation de chocs exogènes et/ou de politique économique	
Statistiques de finances publiques	Appui à la mise en œuvre du cadre d'analyse minimum (MSFP 2001/2014)	
Statistiques du secteur réel	Intégration des statistiques monétaires, financières, et de balance des paiements dans les comptes nationaux	
Supervision et restructuration bancaire	Supervision basée sur les risques	AFC
Gestion des dépenses publiques-Trésor	La gestion de trésorerie (compte unique du Trésor)	

B. Programme de travail

B.1. Administration douanière

49. Le programme de travail de l'AF 2016 s'inscrit dans la droite ligne des orientations du cadre stratégique du Centre. Il couvre deux thèmes principaux dont les principaux jalons sont présentés au tableau 7 :

- Amélioration des fonctions de contrôle :
 - Renforcement des capacités en matière de lutte contre la fraude (Bénin, Mali, Mauritanie et Togo);
 - Continuum de contrôle cohérent et efficace (Guinée-Bissau);
 - Amélioration de la facilitation du commerce (Sénégal);

- Amélioration de la gestion et de la gouvernance des administrations douanières;
 - Meilleure gestion des priorités grâce à une gestion efficace des risques (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire et Mali).

Tableau 7. Les jalons de l'AF 2016 en administration douanière

Jalons	Pays
Cibler 30 % des déclarations les plus à risque	Bénin, Burkina Faso, Mali
Intégrer la règle aléatoire de 5%	
Automatisation de la mise à jour des fréquences de fraude	
Achèvement de la mise en place du système d'analyse du risque et de sélectivité des contrôles	
Base de données informatisées et exploitables des affaires contentieuses	
Mise en place d'une procédure sur le contrôle et le suivi des marchandises importées sous le régime d'exonération	Côte d'Ivoire, Togo
Le transit est sécurisé et dématérialisé	Sénégal
Le circuit scanner est rationalisé	Bénin, Sénégal
Création de la base de données des valeurs de référence	Mauritanie
Procédures de prise en charge des marchandises et de gestion des manifestes	Guinée Bissau, Togo

B.2. Administration fiscale

50. Le programme de travail de l'AF 2016 couvre trois thèmes principaux dont les jalons sont présentés au tableau 8:

- Le renforcement du programme pluriannuel de modernisation de la gestion des moyennes entreprises;
- La formation des formateurs sur le contrôle fiscal des opérations internationales avec l'objectif de renforcer la coopération sous régionale et de développer des instruments collectifs de modernisation des administrations fiscales;
- Le renforcement des capacités des administrations fiscales sur les corps du métier (le contrôle fiscal et le contrôle sur pièces).

Tableau 8. Les jalons de l'AF 2016 en administration fiscale

Jalons	Pays
Augmentation du taux de pression fiscale (recettes fiscales intérieures/PIB) de 0,5% entre 2015 et 2016 pour les pays membres de l'UEMOA (à l'exception de la Guinée-Bissau)	Pays UEMOA
Création d'un deuxième CME	Sénégal
Augmentation du taux moyen de déclaration à l'échéance avec une fourchette cible située entre 80 et 90% et du nombre des moyennes entreprises enregistrées avec une cible de 10% d'augmentation annuelle	Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie, Niger, Togo
Critères de sélectivité dûment identifiés	Bénin, Burkina Faso, Mali
Démarche d'analyse-risque effective et mise en place d'un système d'évaluation de l'impact des services de collecte et de partage des informations fiscales en matière d'élargissement de l'assiette	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali
Diminution de 20% à fin 2015 des restes à recouvrer (RAR) recouvrables comptabilisés au 1er janvier 2015	Burkina Faso, Niger, Togo
Procédure de paiement des impôts par virement bancaire	Côte d'Ivoire
Plan d'actions pour la réduction à trente (30) jours des délais de remboursement de crédits de TVA	Côte d'Ivoire

B.3. Gestion des dépenses publiques

Aspects gestion Budgétaire

51. Conformément au cadre logique 2012-2017 de l'AFRITAC de l'Ouest, les activités du Centre dans le domaine de la gestion budgétaire au titre de l'exercice financier 2015-2016 s'articulent autour des principaux axes ci-après dont les jalons sont présentés au tableau 9:

- La rénovation et la mise en œuvre des cadres juridiques relatifs à la gestion des finances publiques ;
- Le renforcement de la préparation et de l'exécution du budget des États membres de l'AFW dans une logique de résultats ;
- L'adaptation des systèmes d'information des finances publiques aux nouvelles réformes ;
- La promotion et la diffusion des bonnes pratiques budgétaires.

52. Dans l'ensemble, les activités programmées pour 2015-2016 s'inscrivent dans le prolongement de celles entamées au cours de l'année budgétaire 2014-2015. Sur les trois projets d'assistance technique pluriannuels (PPAT) en cours, un a été clôturé et deux sont reconduits. Un nouveau PPAT relatif à la gestion de la masse salariale au Mali a été ajouté au programme de travail.

53. Par ailleurs, dans le cadre du programme d'apprentissage par les pairs, le Centre a prévu deux stages d'immersion pour les hauts cadres du budget au Cameroun et en Côte d'Ivoire. Ces stages porteront respectivement sur la déconcentration de l'ordonnancement et de la solde et sur la gestion du personnel de l'Etat et le pilotage de la masse salariale.

Tableau 9. Les jalons de l'AF 2016 en gestion budgétaire

Jalons	Pays
Transposition des textes restants des directives de 2009	Burkina Faso, Guinée Bissau
Adoption de la Loi de finances ainsi que les principaux textes d'application	Mauritanie
Les pays préfigurent la mise en œuvre du budget de programme	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali
Les pays ont identifié et budgétisé les AE conformément à la directive de la Loi de finances	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Niger
La Guinée Bissau adopte un plan d'actions glissant, priorisé et chiffré pour la mise en œuvre de la réforme et tous les autres Etats priorisent et chiffreront leurs plans d'actions	Pays UEMOA.
Le cahier des charges pour la rénovation du SI est adopté et les travaux de rénovation du SI sont lancés	Côte d'Ivoire, Mali
Les outils de pilotage de la masse salariale sont développés dans six pays et son appropriation est renforcée dans deux pays (Côte d'Ivoire et Sénégal)	Bénin, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal
Les outils de programmation budgétaires sont affinés	Togo
une revue des DPPD est effectuée	Côte d'Ivoire

Aspects Comptabilité-trésor

54. L'assistance technique de l'AFW dans ce domaine portera sur deux thèmes: la comptabilité publique et la gestion de la trésorerie de l'État (GTE). Ces appuis consistent surtout à mettre en œuvre les directives de l'UEMOA sur le Cadre harmonisé des finances publiques, en étroite collaboration avec la Commission de l'UEMOA. Les appuis continueront à porter notamment sur la mise en place de la comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP), l'apurement des balances générales des comptes du Trésor (BGCT), l'élaboration de plans comptables de l'État (PCE) en appui à l'internalisation ou sous forme de PCE commenté, l'amélioration de la comptabilisation des recettes et la rédaction des nouveaux recueils des normes comptables de l'État (RNCE). Les jalons ou étapes remarquables de l'AF 2016 sont présentés au Tableau 10.

Tableau 10. Les jalons de l'AF 2016 en Comptabilité et trésor

Jalons	Pays
Le Plan comptable de l'État commenté est finalisé et les autorités disposent de propositions d'apurement	Bénin
Mise en place d'un indicateur d'apurement des comptes d'imputations provisoires. Le fonctionnement d'un tiers des comptes principaux de la BGC est explicité	Côte d'Ivoire
60 fiches comptes sont produites, le PCE commenté est achevé	Mali
Le projet national de RNCE est élaboré et accepté par les autorités. 30 fiches comptes sont élaborées	Sénégal
Écart entre projections et exécution du plan de trésorerie de l'État inférieur à 10 %	Togo

B.4. Statistiques macroéconomiques

a. Statistiques de finances publiques

55. Le programme d'activité de l'AF 2016 s'inscrit dans la continuité des précédents, sur la base des progrès réels de certains pays durant l'AF 2015 notamment dans la mise en œuvre du *MSFP2001 / MSFP 2014*. Les principaux jalons attendus sont présentés au tableau 11.

L'axe central de l'assistance technique dans ce domaine est l'appui à la mise en œuvre de la méthodologie du *MSFP2001/2014* et à la production des tableaux statistiques requis. Il s'agit en premier lieu du Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE), principal document de synthèse des statistiques de finances publiques. Pour les pays membres de l'UEMOA, cela implique la mise en œuvre de la Directive UEMOA n°10 de 2009 (nouveau cadre harmonisé des finances publiques) et la production avant 2017 des tableaux du cadre d'analyse minimum défini par la directive pour la période de transition.

56. Le second axe de travail est l'amélioration de la qualité et de l'exhaustivité du TOFE actuel. Cela inclut de promouvoir dans les pays, une meilleure association des producteurs et des utilisateurs de données aux discussions sur le TOFE (et notamment à sa validation), et une meilleure diffusion des statistiques de finances publiques. Cela inclut aussi, dans quelques pays, l'hypothèse d'une préparation du TOFE principalement à partir de la BGCT.

57. Enfin, un aspect non négligeable de l'assistance technique met l'accent sur la dissémination des statistiques de finances publiques au public, selon les recommandations du Système général de diffusion des données du FMI auquel les pays de l'UEMOA participent.

Tableau 11. Les jalons de l'AF 2016 en statistiques de finances publiques

Jalons	Pays
Transposition dans la législation nationale de la directive TOFE achevée dans les 2 pays restant	Burkina Faso, Guinée Bissau
Huit pays produisent 3 des 4 tableaux du cadre d'analyse minimum (TOFE, situation des flux de trésorerie, situation de la dette publique), au moins de façon expérimentale	Pays UEMOA
5 pays ont basculé définitivement au TOFE base MSFP 2001/UEMOA 2009	Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Sénégal
Données du questionnaire SFP transmises par les 4 pays restant (GIN, GNB, MRT, NER)	Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Niger

b. Statistiques du secteur réel

58. Au cours de l'année fiscale 2016, le programme de travail restera concentré sur la comptabilité nationale. Trois objectifs principaux sont déclinés dans ce programme et les jalons attendus sont présentés au tableau 12 :

- Renforcer la maîtrise du *Système de comptabilité nationale de 1993 (SCN 1993)* en améliorant les méthodologies d'élaboration des comptes nationaux annuels (CNA) et à accélérer le processus de rattrapage dans les délais de diffusion des CNA (quatre pays);

- Mise en œuvre du *SCN 2008* (trois pays);
- Mise en place des comptes nationaux trimestriels (CNT) (quatre pays).

Tableau 12. Les jalons de l'AF 2016 en statistiques du secteur réel

Jalons	Pays
Méthodes et techniques d'élaboration des comptes nationaux annuels conformes aux standards internationaux	Pays membres de l'AFW
Documentation sur les sources de données et les méthodes d'élaboration des comptes nationaux disponible	
Diffusion améliorée en termes de délais, d'accessibilité des données et des métadonnées	
Textes signés pour désigner la structure en charge de l'élaboration des CNT, les membres de la structure en charge de l'élaboration des CNT et pour créer le groupe de travail	
Un document de méthodologie d'élaboration des CNT est disponible	
Calcul du PIB en volume optique production avec les données du second semestre 2013	
calcul du PIB en volume optique dépense à l'aide des données du premier semestre 2014	
calcul du PIB en volume et en valeur selon les optiques productions et dépenses avec les données du premier semestre 2015	
Transmission des données par trois des dix pays à une fréquence trimestrielle ou mensuelle chaque année	

B.5. Gestion de la dette publique

59. Les activités prévues en matière d'assistance dans la gestion de la dette publique pour 2016 ont quatre objectifs principaux dont les jalons sont présentés au Tableau 13.

- Moderniser le cadre institutionnel et organisationnel pour la gestion de la dette publique ;
- Permettre l'appropriation des principaux cadres d'analyse utilisés en gestion de la dette publique ;
- Développer les capacités d'intervention des services des Trésors Nationaux sur le marché des titres publics ;
- Soutenir l'Agence UMOA-Titres dans le développement du marché régional des titres d'État.

Tableau 13. Les jalons de l'AF 2016 en Gestion de la dette

Jalons	Pays
L'indicateur 2 sur la gouvernance institutionnelle sera respecté	Bénin, Mali, Sénégal
Les indicateurs 1 et 3 sont respectés	Mauritanie
Réalisation d'une AVD sans assistance	Mauritanie
Initiation au processus d'AVD	Guinée
Trois pays sont capables d'identifier les sources de vulnérabilité du portefeuille de dette de leur pays	Côte d'Ivoire, Mali, Togo
Quatre pays sont capables de développer et mettre en œuvre un plan d'émission de titres qui contribue à réduire le risque de refinancement	Bénin, Côte d'Ivoire, Niger, Sénégal
L'AUT a conçu un tableau de bord qui décline le profil de risque de chaque Etat membre de l'UMOA	AUT
La stratégie d'élaboration de la courbe régionale de rendement est adoptée	AUT
L'AUT a mis à jour et publié les conventions de marché et diverses formules servant à la détermination des prix et rendement	AUT
L'AUT a défini les modalités relatives aux privilèges accordés aux SVT	AUT
Les Etats ont sélectionné les SVT sur la base des procédures suggérées	Pays UEMOA

B.6. Supervision et restructuration bancaires

60. Le champ d'intervention de ce domaine sera axé sur des missions de renforcement de la supervision bancaire, sous ses différents aspects, y compris la transposition des accords internationaux (Bâle II/III). Il comprendra également les restructurations bancaires, pour lesquelles AFW intervient principalement dans l'analyse des situations de crise et sous forme de recommandations pour leur résolution (Tableau 14).

61. Un accent particulier sera accordé à la réalisation de projets pluriannuels d'assistance technique pour la BCEAO, la Guinée, et la Mauritanie.

62. Le programme d'assistance technique pour la nouvelle année fiscale concerne à la fois la Banque Centrale des États d'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et le Secrétariat général de la Commission bancaire de l'UMOA. Pour la BCEAO, l'AT portera sur la transposition des accords de Bâle II et de Bâle III dans l'UMOA, et sur l'introduction du référentiel IFRS.

Tableau 14. Les jalons de l'AF 2016 en supervision et restructuration bancaires

Jalons	Pays
Projet de textes réglementaires sur le calcul des fonds propres prudentiels soumis au Conseil des Ministres de l'UMOA	BCEAO
Révision du système de notation des établissements de crédit	BCEAO
Validation par les instances décisionnelles de la BCEAO des projets de textes introduisant la supervision sur base consolidée dans l'UMOA	BCEAO
Rédaction de manuel de procédures (travaux du contrôle sur pièces et sur place)	Guinée
Rédaction d'une procédure définissant la répartition des responsabilités en matière de supervision bancaire au sein de la BCRG	Guinée
Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'action pour la mise en application des dispositions introduites par la nouvelle loi bancaire	Guinée
Rédaction d'un projet de révision de la loi sur la réglementation bancaire et de celle relative aux statuts de la banque centrale	Mauritanie
Révision du processus d'octroi et de gestion des agréments	Mauritanie
Recomposition des équipes affectées au contrôle sur place	Mauritanie

B.7. Analyse et prévision macroéconomiques

63. Conformément au cadre logique 2012-2017 de l'AFRITAC de l'Ouest, les activités du Centre dans ce domaine s'articulent autour des principaux axes suivants :

- Mise à niveau des dispositifs institutionnels ;
- Renforcement des capacités en terme de suivi de la conjoncture, d'estimation et de projections des recettes fiscales ;
- Développement des capacités de prévisions (études d'impact de chocs externes ou de politique économique), de programmation financière et de cadrage macroéconomique.

64. Les activités programmées pour 2015-2016 répondent aux premiers diagnostics et à l'évaluation des besoins des pays membres effectués sur la période janvier - avril 2015. Elles s'articulent autour de la mise en place d'appuis à la modélisation macroéconomique (Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie), de la formation et de la révision des cadrages macroéconomiques (Togo, Guinée, Mali), de l'appui aux directions en charge des prévisions macroéconomiques (Niger, Benin, Burkina Faso) et du renforcement des dispositifs de prévision des recettes des régies financières (Côte d'Ivoire). Parallèlement, le processus d'évaluation des besoins se poursuivra (Guinée et Côte d'Ivoire) et des actions sont prévues pour l'appui à la Commission de l'UEMOA. Au total, le programme de travail 2015-2016 prévoit 71 semaines (dont 24 semaines de mission d'experts de court terme). L'appui du Centre à la Commission de l'UEMOA s'effectuera dans le cadre du projet de mise en œuvre des modèles quasi-comptables des pays membres.

C. Le programme des activités de l'AFRITAC de l'Ouest en 2015-2016

65. Le programme des activités du Centre prévu pour l'exercice 2015-2016 est fourni par le tableau suivant :

Tableau 15. Programme d'activités de l'AFRITAC de l'Ouest en 2015-2016

	Administration douanière	Administration fiscale	Gestion des Dépenses publiques	Gestion de la dette	Statistiques de Finances publiques	Statistiques du Secteur réel	Supervision bancaire	Analyse et Prévision Macroéconomiques
Bénin	Amélioration des fonctions de contrôle. Gestion automatisée du risque	Renforcement de l'administration des moyennes entreprises	Rationalisation de la chaîne de la dépense. Analyse de la Balance des comptes	Emission de titres publics. Organisation de la Direction de la dette	Production d'un TOFE au format 2009	Élaboration des comptes financiers et du compte des sociétés financières		Prévisions macroéconomiques
Burkina Faso	Gestion et gouvernance des douanes. Gestion automatisée du risque	Participation à la mission FAD	Autorisations d'Engagement. Crédits de paiement. Comptabilité en droits constatés	Emission de titres publics.	Production d'un TOFE au format 2009	Préparation de la publication des Comptes trimestriels. Mise en place d'année de base		Prévisions macroéconomiques
Côte d'Ivoire	Gestion et gouvernance des douanes. Fonction de contrôle	Audit informatique de l'infocentre. Gestion des restes à recouvrer	Budget programme. Macro processus d'exécution de la dépense. Balance générale des comptes	Technique d'évaluation des risques. Stratégie d'émission de titres publics	Production d'un TOFE au format 2009	Publication des comptes trimestriels. Diagnostic du système statistique national		Recensement des besoins. Prévisions des recettes fiscales
Guinée		Gestion des restes à recouvrer	Budgétisation de la masse salariale	Analyse de la viabilité de la dette	Passage progressif au TOFE 2009 basé sur le MSFP 2001/2014	Préparation des comptes nationaux 2012	Renforcement de la supervision bancaire	Recensement des besoins. Modélisation macroéconomique
Guinée Bissau	Fonction de contrôle		Analyse de la Balance des comptes	Évaluation des besoins	Passage progressif au TOFE 2009 basé sur le MSFP 2001/2014	Elaboration des comptes nationaux annuels 2013 et 2014		Modélisation macroéconomique

Tableau15 (suite). Programme d'activités de l'AFRITAC de l'Ouest en 2015-2016

	Administration douanière	Administration fiscale	Gestion des Dépenses publiques.	Gestion de la dette	Statistiques de Finances publiques.	Statistiques du Secteur réel	Supervision bancaire	Analyse et Prévision Macroéconomiques
Mali	Gestion et gouvernance des douanes. Gestion automatisée du risque	Elargissement de l'assiette fiscale. Contrôle et recouvrement	Budgétisation de la masse salariale. Plan comptable de l'État	Politique d'endettement. Évaluation des risques	Production d'un TOFE au format 2009	Appui aux Comptes nationaux. Indicateurs de comptes trimestriels		Modélisation macroéconomique
Mauritanie	Fonction de contrôle	Contrôle sur pièce. Gestion des restes à recouvrer	Budgétisation de la masse salariale	Analyse de la viabilité de la dette	Production du TOFE au format MSFP 2001	Finalisation des comptes nationaux annuels 2012	Renforcement de la supervision bancaire	Modélisation macroéconomique
Niger		Contrôle fiscal. Participation à la mission FAD	Autorisation d'engagement et Crédit de paiement. Compte unique du Trésor	Emission de titres publics	Développement des SFP et du TOFE	Elaboration des comptes nationaux annuels 2011 et 2012		Prévisions macroéconomiques
Sénégal	Fonction de contrôle	Elargissement de l'assiette fiscale	Exécution de la dépense. Budgétisation de la masse salariale. Recueil des normes comptables de l'État	Couverture du risque de change. Emission de titres publics	Production du TOFE au format 2009	Désaisonnalisation des Comptes trimestriels		
Togo	Fonction de contrôle. Participation à une mission FAD	Elargissement de l'assiette	Programmation budgétaire. Plan de trésorerie de l'État	Évaluation des risques	Production du TOFE au format 2009	Elaboration des comptes nationaux annuels 2011		Recensement des besoins. Modèle macroéconomique
Organisations régionales				Construction d'une courbe de taux dans l'UMOA. Marché des titres d'État			Transposition de Bâle II/III. Migration du plan comptable bancaire	Modèle quasi comptable. Prévision des recettes budgétaires

SECTION

5

EQUIPE DE L'AFRITAC DE L'OUEST EN 2014-2015

66. Le personnel de l'AFRITAC de l'Ouest au cours de l'exercice 2014-2015 comprend un Directeur/Coordinateur, treize Conseillers résidents et six personnes chargées du soutien technique, administratif et logistique.

67. AFRITAC de l'Ouest est animé par un Directeur/Coordinateur recruté par le FMI. Il est responsable de la gestion du Centre et veille à la bonne exécution des activités. A ce titre, il s'assure que le plan de travail annuel reflète les priorités des pays membres et les options stratégiques définies par le FMI. Il entretient ainsi des relations étroites avec les autorités des pays desservis, les autres partenaires techniques et financiers, ainsi que les départements d'assistance technique et les départements géographiques concernés du FMI afin de coordonner efficacement l'assistance technique sur le terrain.

68. Cette assistance technique est mise en œuvre par une équipe de Conseillers-résidents constituée d'experts dans les domaines de compétence du FMI. Ces Conseillers sont recrutés par les départements d'assistance technique du FMI en fonction de leur expertise, de leur connaissance du terrain et de leur disponibilité à voyager fréquemment dans la région. Un personnel d'appui soutient la gestion du Centre sur le plan administratif, technique et logistique.

**DIRECTEUR****M. Jean Le Dem**

Avant son affectation à l'AFRITAC de l'Ouest, M. Le Dem était chef de division adjoint au département Afrique du Fonds Monétaire International. Il a conduit plusieurs missions auparavant dans divers pays d'Afrique au nombre desquels figurent la Mauritanie (2003-2007) et la Guinée (2007-2010). Il fut également chef de mission pour les Seychelles en 2012, juste avant sa nomination à AFRITAC de l'Ouest. Il a aussi dirigé la mission de consultation annuelle auprès des institutions régionales de l'UEMOA en 2010. M. Le Dem était chercheur dans un laboratoire d'idées français, le Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales, avant son arrivée au FMI en 1992.

**Conseiller en Administration douanière****Mme Johanne Russell**

Elle a débuté sa carrière au Ministère du Revenu du Canada en 1980, occupant plusieurs postes à responsabilité au sein de la région du Québec en 2003. Avant son départ, elle occupait le poste de gestionnaire du programme des enquêtes criminelles au sein de l'Agence des Services Frontaliers du Canada (ASFC) au Ministère de la Sécurité Publique. Elle a contribué à la mise en place de plusieurs réformes telles que les contrôles après dédouanement et le programme NEXUS sur la facilitation de la circulation à la frontière américano-canadienne. Membre

du panel des experts en administration douanière du FMI, elle a également contribué au renforcement des capacités en matière de lutte contre la fraude au Burundi.



Conseiller en Administration fiscale
Mme Renilde Bazahica (à partir de décembre 2014)

Madame Renilde Bazahica est diplômée de l'Ecole nationale des impôts de Clermont-Ferrand (France) et titulaire d'une Maîtrise en Droit. Elle a plus de vingt ans d'expérience dans le domaine de la fiscalité.

Directeur général des impôts au Burundi de 2000 à 2005, elle a été également Expert Long Terme Technique du Directeur Général des Impôts en Centrafrique dans le cadre de l'appui à la Réforme du Ministère des Finances et du Budget de 2007 à 2010.

Avant son affectation à l'AFRITAC de l'Ouest, de 2011 à 2014, elle a été chef de projet pour le compte du gouvernement togolais dans le cadre de la mise en place de l'Office togolais des recettes. En 2006, elle était consultante pour le compte du FMI au cours de la mission d'évaluation des réformes fiscales au Togo.



Conseiller en Administration fiscale
M. Louis René Ossa (jusqu'en décembre 2014)

Anciennement Inspecteur des impôts, M. Ossa a occupé des postes de responsabilité au sein du Ministère des Finances du Cameroun entre 1995 et 2006. Depuis lors, il travaille pour le département des finances publiques du Fonds Monétaire International (FMI) d'abord à Washington comme consultant accrédité au siège (2007-2008), expert (2008-2011) et conseiller en administration fiscale et douanière auprès de l'AFRITAC du Centre (2011-2013).



Conseiller en Gestion des dépenses publiques
M. Jean-Philippe Vion (jusqu'en avril 2015)

M. VION est un ancien fonctionnaire de la Direction générale des Finances Publiques (DGFIP) française. Il a occupé divers poste au sein de cette direction générale, avant de rejoindre la Coopération française comme conseiller du Directeur général du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) de Mauritanie, où il a travaillé sur la comptabilité en droits constatés et patrimoniale, la gestion de trésorerie, l'architecture du réseau comptable, l'audit et les finances locales.



Conseiller en Gestion des dépenses publiques
M. Bruno Imbert (jusqu'en septembre 2014)

M. Imbert est un ancien fonctionnaire de la Direction du budget du Ministère français de l'économie et des finances. Ancien Conseiller technique au Centre régional du PNUD de Dakar, il a travaillé sur les réformes en matière de finances publiques particulièrement en zone UEMOA. Il a également appuyé la mise en œuvre des dispositions de ces réformes dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, qu'il s'agisse de la programmation budgétaire pluriannuelle ou de la gestion budgétaire axée sur les résultats (CDMT sectoriels, budgets programmes).



Conseiller en Gestion des dépenses publiques
M. Abdoulahi Mfombouot (à partir de septembre 2014)

Avant d'intégrer AFRITAC de l'Ouest, M. MFOMBOUOT était à AFRITAC du Centre où il exerçait la même fonction. Il était précédemment Conseiller au Cabinet du Ministère des Finances du Cameroun. Haut Fonctionnaire depuis 1998, du Ministère des Finances où il a notamment exercé des fonctions de contrôle financier et budgétaire à la Direction du Budget, M. MFOMBOUOT a une longue expérience dans les domaines de la préparation et de l'exécution du budget, de l'audit interne, de la communication des données financières ainsi que de l'élaboration du cadre juridique des finances publiques. Par ailleurs, M. MFOMBOUOT a participé à de nombreuses missions d'assistance technique pour le compte du Département des finances publiques du FMI ainsi que de la Banque Mondiale.



Conseiller en statistiques de finances publiques
M. Jean-Pierre Dupuis (jusqu'en avril 2015)

Avant son arrivée à l'AFRITAC de l'Ouest, M. DUPUIS a fait une partie de sa carrière à l'INSEE (Paris), puis dans les organisations internationales et supranationales : FMI, OCDE et Commission européenne (Eurostat). En particulier, il a été pendant 10 ans, responsable des statistiques de finances publiques à Eurostat (Luxembourg), pour le critère de convergence relatif au déficit public et à la dette publique dans l'Union européenne. Pour le domaine des administrations publiques, il a également participé à la mise à jour du SCN 2008 (Système de Comptabilité Nationale) et du SEC 2010 (Système Européen de Comptes Nationaux).



**Conseiller en statistiques de finances publiques
Philippe Samborski (à partir d'avril 2015)**

Économiste et analyste à Statistique Canada de 2001 à 2007, M. Samborski a été promu chef d'unité et expert en matière du bilan et des flux financiers à la Division de la statistique du secteur public de 2007 à 2012. Expert et consultant pour le compte du FMI de 2012 à 2014, il a effectué à ce titre des missions à Singapour en 2012, à Tunis en 2013 et à Bangkok en 2014. Il était chef de section et conseiller principal en statistiques de finances publiques à Statistique Canada avant d'intégrer AFRITAC de l'Ouest.



**Conseiller en statistiques du secteur réel
M. Achille Pégoué**

Avant de rejoindre AFRITAC de l'Ouest, M. PEGOUE a participé à des missions d'appui institutionnel et d'assistance technique dans les domaines de la comptabilité nationale, de la conjoncture économique, de la statistique et du suivi-évaluation dans les pays d'Afrique de l'Ouest. En plus de sa participation à l'élaboration des comptes nationaux du Cameroun, il a été consultant pour des organisations internationales et des cabinets privés. Il est l'auteur de plusieurs articles sur le développement de la comptabilité nationale et la construction des indicateurs composites.



**Conseiller en Gestion de la dette
Mme Coumba Fall Gueye (jusqu'en août 2014)**

Mme Gueye a été Conseillère Résidente en charge de la gestion de la dette publique à AFRITAC du Centre. Elle a eu à exercer auparavant les fonctions d'Expert Résident en gestion de la dette au sein du projet BCEAO/BEAC de renforcement des capacités en gestion de la dette, puis de Coordinatrice Technique dudit projet. Elle a eu dans ce cadre à apporter, pendant plusieurs années, son assistance dans le domaine de la gestion de la dette publique aux pays de la CEMAC et de l'UEMOA.

Mme Gueye a eu également à collaborer avec les structures de renforcement des capacités de l'Afrique de l'Ouest Anglophone (MEFMI), de l'Afrique de l'Est (WAIFEM) et de l'Amérique Latine (CEMLA), dans le cadre du PRC-PPTE



**Conseiller en Gestion de la dette:
M. Oumar Dissou (à partir de novembre 2014)**

Avant de rejoindre AFRITAC de l'Ouest, M. DISSOU était le Conseiller Résident en charge de la gestion de la dette publique à AFRITAC du Centre qui couvre les pays de la CEMAC, le Burundi et la RDC. Auparavant, M. DISSOU a travaillé au sein des départements des Marchés financiers et de la Gestion financière de la Banque du Canada. Il a également exercé au sein du secteur chargé de la politique financière du ministère des Finances du Québec.

Au cours de sa carrière à la Banque du Canada, M. Dissou a eu à conseiller, pendant plusieurs années, les Hauts Fonctionnaires du ministère des Finances du Canada sur le développement de la stratégie de gestion de la dette du gouvernement Canadien et la mise en œuvre des programmes annuels d'emprunt, qu'il s'agisse de l'emprunt sur le marché intérieur ou de l'emprunt sur le marché extérieur.



**Conseiller en Contrôle et restructuration bancaires
M. Bruno Flanchec**

Avant de rejoindre l'AFRITAC de l'Ouest, M. FLANCHEC, Inspecteur de la Banque de France, exerçait en tant que chef de mission auprès de l'Autorité de Contrôle Prudentiel. Chargé régulièrement de travaux méthodologiques et d'actions de formation principalement dans le domaine comptable, il dispose d'une expérience d'une quinzaine d'années en matière de supervision bancaire, développée aux contrôles sur place et sur pièces, dans des services d'études comptables et en cabinet d'audit. Pour l'AFRITAC de l'Ouest, il a réalisé plusieurs

missions en tant qu'expert court terme préalablement à son arrivée en tant que Conseiller résident.



**Conseiller en analyse et prévision macroéconomiques
Séverin Yves Kamgna (à partir de janvier 2015)**

Avant de rejoindre AFRITAC de l'Ouest en janvier 2015, M. Kamgna a été, au cours des quinze dernières années, responsable successivement de la conjoncture économique, des prévisions macroéconomiques, de la programmation monétaire et de la surveillance multilatérale au siège de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (Banque Centrale commune du Cameroun, de la Centrafrique, du Congo, du Gabon, de la Guinée Equatoriale et du Tchad). Parallèlement, il a été enseignant de modélisation macroéconomique, d'économie monétaire et d'économie internationale au cycle des

Ingénieurs Statisticiens Economistes de l'Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée (ISSEA) de Yaoundé. Il a participé à des projets de modélisation macroéconomique en Afrique Centrale, encadré des groupes de travail et publié plusieurs articles pertinents sur des problématiques de gestion macroéconomique en Afrique.

PERSONNEL LOCAL DE L'AFRITAC DE L'OUEST



ADMINISTRATEUR DE BUREAU
Anne Marie Siby



ASSISTANT DE REChERCHE
Celaine N'gotta



ASSISTANTE ADMISTRATIVE
Ahou N'da



ASSISTANTE ADMINISTRATIVE
Léonie N'guessan



ChAUFFEUR-RECEPTIONNISTE -
Fidel Zahouli



ChAUFFEUR-COURSIER
Aimé Amany

ANNEXE

1

CENTRE REGIONAUX D'ASSISTANCE TECHNIQUE DU FMI

Aperçu général des CRAT

Neuf Centres régionaux d'assistance technique (CRAT) ont été implantés dans le Pacifique, les Caraïbes, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique centrale pour aider les pays à renforcer leurs capacités institutionnelles et humaines et leur permettre ainsi de définir et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques saines capables de promouvoir la croissance et de faire reculer la pauvreté.

Les CRAT allient le savoir-faire local et le renforcement des capacités sur le terrain aux orientations stratégiques définies par le siège du FMI. Toute l'assistance technique (AT) est intégrée aux opérations de prêt et de surveillance du FMI et coordonnée avec le reste de l'AT du FMI ainsi qu'avec celle des autres partenaires au développement des pays couverts par les CRAT. L'ensemble de l'AT bénéficie du soutien logistique du siège du FMI, d'où une garantie de qualité et de cohérence dans les conseils fournis.

Principaux domaines d'intervention des CRAT et modalités de fonctionnement

Les CRAT déploient des équipes de conseillers résidents chargés d'aider les pays à appliquer leurs programmes de réformes. Leur éventail de compétences est adapté aux besoins particuliers de chaque région et peut notamment couvrir la gestion des finances publiques, les cadres de dépenses à moyen terme, la politique et les administrations fiscale et douanière, l'administration des recettes, la gestion de la dette, la supervision, la réglementation et le développement du secteur financier, le développement des marchés de capitaux, la politique et les opérations monétaires, les statistiques économiques et financières, les comptes nationaux et les statistiques de prix, la programmation financière et la formation en macroéconomie. Le travail des conseillers résidents est complété par celui d'experts de courte durée, particulièrement dans les domaines qui exigent des connaissances spécialisées.

L'assistance des CRAT peut également prendre la forme d'ateliers et de séminaires, de cours sur des thèmes de la macroéconomie, en collaboration avec l'Institut du FMI, et de détachements professionnels de courte durée.

Démarche régionale des CRAT

L'approche régionale du FMI en matière d'assistance technique et de formation permet de mieux s'adapter aux exigences particulières des régions, d'assurer une coordination plus étroite avec l'AT fournie par d'autres bailleurs de fonds et institutions, et de répondre plus rapidement aux besoins à mesure qu'ils se manifestent.

Les CRAT développent une connaissance approfondie des pays et des régions, et notamment des questions transversales et de la problématique d'intégration régionale. Ils sont proches de leurs clients et les conseillers résidents entretiennent des contacts fréquents avec les pays bénéficiaires, dans lesquels ils effectuent des déplacements pour orienter de façon pragmatique la mise en application de l'AT. Compte tenu de leur proximité physique, ils peuvent réagir rapidement aux demandes urgentes d'AT et assurer le suivi nécessaire. Ils offrent des moyens moins coûteux d'acheminement de l'AT. Enfin, ils mettent à profit l'expertise locale, qu'ils contribuent en outre à développer.

Structure de gouvernance et modalités de fonctionnement des CRAT

Les CRAT sont dirigés par un Comité d'orientation ou comité de pilotage composé de représentants des pays bénéficiaires, des bailleurs de fonds et du FMI. Cette structure de gouvernance s'est révélée être une réussite remarquable car elle contribue à renforcer l'appropriation des programmes de travail par les parties prenantes, elle facilite la revue par les pairs et la constitution de réseaux. Elle offre aussi un cadre pour la coordination des appuis des bailleurs de fonds.

Les besoins en AT sont définis et hiérarchisés par les autorités nationales en coopération avec les départements géographiques et techniques du siège du FMI et le Centre concerné, et les programmes de travail sont entérinés par le comité d'orientation.

La gestion quotidienne de chaque Centre incombe à son coordonateur, lequel est un agent des services du FMI.

L'équipe professionnelle des Centres (conseillers résidents et experts de courte durée) est recrutée, encadrée et appuyée par le FMI, ce qui permet d'assurer la qualité et la continuité des conseils de politique générale.

Réseau existant de CRAT

Le Centre régional d'assistance technique et financière du Pacifique (PFTAC) a été créé à Suva (Fidji), en 1993, et couvre 16 pays insulaires et territoires du Pacifique : États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Leste, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Le cycle actuel de programmes est financé par l'Australie, la Banque asiatique de développement, le FMI, la Corée, la Nouvelle-Zélande et le pays hôte, Fidji.

Le Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC) a été créé à Bridgetown (Barbade), en 2001. Il dessert 20 pays insulaires et territoires des Caraïbes : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Îles Caïmans, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-Et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. Le nouveau cycle de programmes est financé par l'Australie, le Canada, la Banque Caribéenne de développement, l'Union Européenne, le Royaume-Uni, le pays hôte, la Barbade, les pays bénéficiaires et le FMI.

Les Centres régionaux d'assistance technique en Afrique (AFRITAC) trouvent leur origine dans l'Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique, lancée par le FMI en mai 2002. En réponse à l'appel lancé par les dirigeants africains, notamment dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), cette initiative favorise le renforcement des capacités des pays africains à formuler et mettre en œuvre leurs stratégies de réduction de la pauvreté, ainsi qu'à mieux coordonner l'appui technique donné au renforcement des capacités dans le processus des DSRP. Au titre de l'Initiative, cinq Centres régionaux d'assistance technique ont été créés en Afrique. L'AFRITAC de l'Est est entré en service à Dar es-Salaam (Tanzanie), en 2002, et dessert sept pays d'Afrique de l'Est (Érythrée, Éthiopie, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda et Tanzanie). L'AFRITAC de l'Ouest, ouvert à Bamako (Mali) en 2003 et transféré à Abidjan (Côte d'Ivoire) en 2012 dessert dix pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo). L'AFRITAC du Centre a été créé à Libreville (Gabon) en 2007, pour répondre aux besoins des pays de la CEMAC, du Burundi et de la République démocratique du Congo. L'AFRITAC du Sud, implanté à Port Louis (Maurice), est devenu opérationnel en juin 2011 et couvre 13 pays d'Afrique australe: Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Lesotho, Madagascar, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. L'AFRITAC de l'Ouest 2, basé à Accra (Ghana) a commencé ses activités en décembre 2013 et couvre les pays non francophones de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest

(CEDEAO) qui ne sont pas servi par l'AFRITAC de l'Ouest: Cape Vert, la Gambie, Ghana, Libéria, Nigéria, et Sierra Léone.

Les AFRITAC sont financés par les contributions de plusieurs bailleurs de fonds, du FMI et des pays hôtes et bénéficiaires. Les bailleurs de fonds comprennent à l'heure actuelle l'Allemagne, l'Australie, la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement, le Brésil, le Canada, la Commission européenne, la France, l'Italie, le Koweït, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.

Le Centre d'assistance technique du Moyen-Orient (METAC) a été créé à Beyrouth (Liban), en 2004, pour desservir dix pays et territoires du Moyen-Orient: Afghanistan, Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Soudan, Syrie, Cisjordanie et bande de Gaza, Yémen. La mission du METAC consiste principalement à contribuer au renforcement de la capacité des pays de la région à assurer une gestion macroéconomique et financière efficace, ainsi qu'à soutenir l'intégration de la région à l'économie mondiale. Le METAC s'emploie tout particulièrement à aider les pays qui sortent d'un conflit à atteindre la stabilité économique et à se doter des institutions de base nécessaires à la conduite de la politique économique. Le METAC a été conçu dans le but de renforcer la coordination des activités des partenaires au développement et de favoriser la mise en œuvre efficace de programmes économiques au Moyen-Orient. Son cycle actuel de programmes est financé par des contributions de la Banque européenne d'investissement, de la Commission européenne, de la France, de l'Allemagne, du FMI, du Koweït, d'Oman, des États-Unis, du pays hôte, le Liban, et des pays bénéficiaires.

Le Centre régional d'assistance technique pour l'Amérique centrale, le Panama et la République Dominicaine (CAPTAC-DR) a ouvert ses portes en mai 2009 au Guatemala, pour desservir le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et la République Dominicaine. Le Centre fournit une assistance technique axée sur la réglementation et le contrôle du secteur financier, l'administration et les politiques fiscales et douanières, la gestion des finances publiques, les marchés monétaires et de la dette publique, et les statistiques macroéconomiques.

Ses objectifs sont d'améliorer les institutions et de renforcer l'intégration régionale. Le Centre est financé par la Banque interaméricaine de développement, le Canada, le Luxembourg, le FMI, le Mexique, l'Union européenne, le pays hôte, le Guatemala, et les pays bénéficiaires.

ANNEXE

2

ACTIVITES ET RESULTATS PAR PAYS EN 2014-2015

1. Bénin**1.1 Contexte**

L'économie béninoise, à l'instar des autres pays membres de l'AFW reste dominée par le secteur agricole, en particulier le coton. S'agissant de la croissance économique, de 2011 à 2014, elle est restée positive et a suivi une tendance haussière avec 3,3% en 2011 ; 5,4% en 2012 ; et autour de 5,5 % en 2013 et 2014. En dehors de l'année 2012 où il y avait eu une forte accélération (6,7%), l'inflation est restée en dessous de la norme communautaire de 3% au cours de la période sous revue. De plus, la situation des finances publiques s'est améliorée, en partie grâce à un renforcement de la performance des recettes, avec un déficit budgétaire global qui est passé de 4,3% du PIB en 2011 à 3,8% du PIB en 2014.

1.2 Exécution

Au cours de l'AF 2015, le Bénin a bénéficié de 48 semaines d'assistance sur les 50 prévues, soit un taux d'exécution de 96%. Cette assistance technique a porté sur 8 domaines couverts par sur les 8 domaines couverts par AFW (Tableau A1).

1.3 Résultats**• Administration douanière**

Les missions ont été réalisées sur le projet de mise en place d'un système d'analyse du risque et de la sélectivité et la mise en place de l'informatisation des contentieux. Les principaux résultats obtenus dans le cadre de ces activités ont trait à l'élaboration d'un chronogramme pour la mise en place de l'informatisation des affaires contentieuses, la définition du mode de calcul des profils de risque, de l'identification des seuils et du calcul du score des transactions et l'adoption du nouveau Code des Douanes.

• Administration fiscale

Les activités réalisées portaient sur le renforcement de la Direction des moyennes entreprises. La proportion des recettes collectées auprès des moyennes entreprises sur les recettes totales de la DGI est passée de 6% à 8% entre 2013 et 2014 et la loi des finances 2014 portant sur le critère unique de segmentation des entreprises et du relèvement du seuil d'assujettissement de la TVA de 40 à 50 millions de FCFA a été adoptée.

• Gestion budgétaire

Le Centre a appuyé l'amorce de la mise en œuvre des nouveaux cadres juridiques dans plusieurs Etats de l'UEMOA au nombre desquels figure le Bénin. Ces appuis ont notamment porté sur les nouveaux documents de programmation budgétaires et l'élaboration des budgets-programme.

- **Trésorerie et comptabilité publiques**

L'organisation de l'atelier technique sur la mise en œuvre des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) a permis aux services en charge de la budgétisation des dépenses d'investissement de s'approprier la méthode des AE/CP et sont en mesure d'amorcer la démarche sur quelques projets pilotes.

- **Statistiques de finances publiques**

L'atelier technique de formation sur le TOFE a permis de former 28 cadres, de fixer l'étape finale dans la production du TOFE en base BGCT et d'adopter un plan d'action pour le passage au TOFE 2009, ainsi que la production de 2 autres tableaux statistiques, dans le courant de l'exercice 2015-2016.

- **Statistiques du secteur réel**

Les missions effectuées portaient sur l'élaboration des CNA définitifs de l'année 2012 et provisoires 2013. Une note de publication sur les CNA définitifs de l'année 2012 et provisoires 2013 et une note sur les sources et méthodes d'élaboration des CNA selon le SCN1993 ont été produites.

- **Gestion de la dette publique**

L'appui du Centre à l'élaboration de la politique d'endettement a permis de rédiger un document de politique d'endettement qui a été validé par les autorités.

Tableau A1. Bénin - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif/Description	Résultats obtenus
Administration douanière	Pluriannuel	Gestion automatisée du risque	Evaluation du système transitoire
	Ponctuel	Modernisation des douanes	Mise en place du contentieux informatisé
Administration fiscale	Pluriannuel	Renforcement de la direction des moyennes entreprises	Élargissement du fichier de la DCIME
Gestion des dépenses publiques- Budget	Ponctuel	Réformes budgétaires	Mise en œuvre progressive des autorisations d'engagement et de crédits de paiement
Gestion des dépenses publiques- Comptabilité et Trésor	Pluriannuel	Comptabilité en droits constatés.	Préparation à la transition vers la comptabilité en droits constatés
Gestion des dépenses publiques- Comptabilité et Trésor	Ponctuel	Gestion de trésorerie	Production des fiches comptes
Statistiques de finances publiques	Ponctuel	Appui au projet de TOFE base BGCT et au passage au TOFE 2009 (MSFP 2001)	Adoption d'un plan d'actions pour le passage au TOFE 2009
Statistiques du secteur réel	Ponctuel	Comptes nationaux	Préparation des Comptes nationaux 2012 Préparation des Comptes nationaux provisoires 2013
Gestion de la dette publique	Pluriannuel	Elaboration de la politique d'endettement	Rédaction et validation du document
Analyse et Prévision macroéconomiques	Ponctuel	Recensement des besoins d'assistance technique	Les besoins ont été recensés

2. Burkina Faso

2.1 Contexte

En dépit des chocs internes et externes subit par l'économie du Burkina Faso, notamment la crise politique de 2014, la baisse des cours de l'or et du coton, la croissance économique demeure relativement forte (de 2010 à 2014, elle a été supérieure à 4 %, atteignant les 8 et 9% pour certaines années). En décembre 2013, le Conseil d'administration du FMI a approuvé la septième et dernière revue de la Facilité élargie de crédit qui s'est terminée fin 2013. Les résultats liés à ce programme ont conduit à la mise en place d'un nouvel arrangement triennal de même nature dont la première revue a été approuvée en juin 2014.

2.2 Exécution

Pendant l'AF 2015, le Burkina Faso a bénéficié de 44 semaines d'assistance sur les 37 prévues, soit un taux d'exécution de 119 %. L'assistance a porté sur 7 domaines couverts par l'AFW (Tableau A2).

2.3 Résultats

- **Administration douanière**

Les missions réalisées dans le cadre de la poursuite de la mise en place d'un système d'analyse du risque et de la sélectivité, et d'un manuel de procédures sur les contrôles après dédouanement ont permis de faire l'évaluation de la base de données fraude et d'élaborer un projet de manuel de procédures sur les contrôles après dédouanement.

- **Administration fiscale**

L'appui apporté aux DME a conduit à l'amélioration du recouvrement des recettes car la proportion des recettes collectées auprès des moyennes entreprises sur les recettes totales de la DGI est passée de 6 % en 2013 à 8% en 2014.

- **Gestion budgétaire**

Les missions réalisées ont permis aux services en charge de la budgétisation des dépenses d'investissement de s'approprier la démarche des AE/CP et quelques projets pilotes ont été structurés en AE et CP. En outre, des ministères pilotes ont expérimenté la nouvelle NBE et les premiers éléments de réflexion sur les nouveaux processus budgétaires ont été identifiés.

- **Statistiques du secteur réel**

Les missions réalisées portaient sur les CNA provisoires 2013 et les CNT du 4ème trimestre 2014. Elles ont permis de produire les CNA provisoires 2013 et une note méthodologique, et les CNT du 4ème trimestre 2014 ainsi qu'une note d'analyse.

- **Gestion de la dette publique**

L'appui à l'amélioration des pratiques d'émission en matière de titres publics a permis aux cadres de s'approprier de certaines pratiques en matière d'émission de titres publics et de proposer aux autorités un calendrier de mise en œuvre des améliorations envisagées.

- **Analyse et prévision macroéconomiques**

Les activités menées ont permis de faire un recensement des pistes d'amélioration du dispositif d'élaboration des analyses et des prévisions macroéconomiques.

Tableau A2. Burkina Faso - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Administration douanière	Pluriannuel	Gestion automatisée du risque	Évaluation du projet
	Ponctuel	Modernisation des douanes	Élaboration du manuel de procédures
Administration fiscale	Ponctuel	Élargissement de l'assiette fiscale ; renforcement de la gestion des moyennes entreprises	Augmentation de la proportion des recettes collectées auprès des moyennes entreprises de 6% en 2013 à 8% 2014 sur les recettes totales de la DGI
Gestion des dépenses publiques	Pluriannuel	Mise en œuvre des budgets-programmes et des autorisations d'engagement	Amélioration de la couverture et du suivi des opérateurs dans les budgets-programmes. Restructuration de quelques projets pilotes en AE-CP
Statistiques du secteur réel	Pluriannuel	Comptes nationaux annuels et trimestriels	Préparation des CNA provisoires 2013, d'une note méthodologique, et des CNT du 4 ^{ème} trimestre 2014 ainsi que d'une note d'analyse
Gestion de la dette publique	Pluriannuel	Amélioration des pratiques d'émissions	Elaboration d'un calendrier de mise en œuvre des améliorations des pratiques d'émissions
Analyse et prévision macroéconomiques	Ponctuel	Recensement des besoins d'assistance technique	Les besoins ont été recensés

3. Côte d'Ivoire

3.1 Contexte

La Côte d'Ivoire est sur une bonne dynamique de croissance depuis avril 2011. Le taux de croissance est passé de 10,7% en 2012 à 8,7% en 2013 et 7,5% en 2014 après une baisse de croissance de 5% du PIB en 2011. Ce dynamisme est sous l'impulsion de l'ensemble des secteurs d'activité ainsi que du regain d'activité progressif du secteur privé. Cette croissance est soutenue à la fois par la demande intérieure et extérieure. En ce qui concerne la situation budgétaire, elle s'est nettement améliorée en 2014, dans le cadre du programme de réformes mené avec l'appui du Fonds monétaire international. En effet, les effets conjugués de la progression des recettes et d'une meilleure gestion des dépenses ont permis de stabiliser le déficit budgétaire global autour de 2,2 % du PIB en 2013-2014.

3.2 Exécution

Au cours de l'AF 2015, la Côte d'Ivoire a bénéficié de 76,5 semaines d'assistance sur 68 prévues, soit un taux d'exécution de 113%. L'assistance a porté sur 7 domaines couverts par le Centre (Tableau A3).

3.3 Résultats

- **Administration douanière**

Les missions réalisées sur l'achèvement du projet de mise en place d'un système d'analyse du risque et de la sélectivité ont conduit à l'entrée en fonction du système définitif de la gestion de l'analyse du risque automatisée et de la sélectivité en douane en janvier 2015.

- **Administration fiscale**

Le renforcement de la gestion de la TVA et l'amélioration de la comptabilisation des recettes fiscales constituent les résultats majeurs dans ce domaine.

- **Gestion budgétaire**

Les premiers éléments (macro processus et spécifications techniques) du cahier des charges du nouveau SI sont disponibles; des ministères pilotes ont expérimenté la nouvelle NBE et les premiers éléments de réflexion sur les nouveaux processus budgétaires ont été identifiés.

- **Trésorerie et comptabilité publique**

Les activités menées sur la BGC et la comptabilisation des recettes ont permis de mettre en place un indicateur d'apurement des comptes d'imputation provisoire et de formuler des propositions pour améliorer l'émission des recettes.

- **Statistiques du secteur réel**

Deux notes d'analyse du PIB en volume pour chaque trimestre de l'année 2014 sont disponibles et deux cadres ont été formés à l'utilisation de la maquette des CNT et du chaînage des TRE.

- **Supervision et restructuration bancaires**

La mission conduite sur les conséquences pour le système bancaire de la centralisation du compte unique

du Trésor à la BCEAO a procédé à l'évaluation de l'impact du transfert des comptes de l'État sur la trésorerie et la liquidité des banques, et a permis de formuler des recommandations pour une transition efficace.

Tableau A3. Côte d'Ivoire - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Administration douanière	Pluriannuel	Gestion automatisée du risque	opérationnalisation du système définitif de gestion de l'analyse du risque automatisée et de la sélectivité
	Ponctuel	Modernisation des douanes	Formation des cadres de la douane sur une méthodologie et des outils de travail en matière d'analyse et de renseignement
Administration fiscale	Ponctuel	Amélioration de la gestion de la TVA	Amélioration du suivi des obligations fiscales en matière de TVA
	Ponctuel	Améliorer la sécurisation des recettes fiscales	Amélioration de la comptabilisation des recettes
	Ponctuel	Renforcement des opérations fiscales.	Mise en place du contrôle fiscal basé sur l'analyse risque
Gestion des dépenses publiques	Pluriannuel	Systèmes d'information budgétaires	Préparation des premiers éléments du cahier des charges du nouveau système d'information
	Ponctuel		
	Ponctuel	Nomenclature budgétaire	Des ministères pilotes ont commencé l'expérimentation de la nouvelle NBE
	Ponctuel	Macro processus budgétaire	Des spécifications techniques du nouveau système d'information ont été préparées
Gestion des dépenses publiques	Pluriannuel	Comptabilité en droits constatés	Mise en place d'un indicateur d'apurement des comptes d'imputation provisoire
Statistiques du secteur réel	Pluriannuel	Comptes trimestriels	Préparation des comptes trimestriels aux prix courants et calcul des emplois du PIB
Statistiques de finances publiques	Ponctuel	Appui au projet de TOFE base BGCT et au passage au TOFE 2009	Evaluation des progrès dans le cadre de la mise en œuvre de la directive n° 10 portant TOFE
Gestion de la dette publique	Pluriannuel	Modernisation du cadre légal et institutionnel de gestion de la dette publique	Proposition d'un nouvel organigramme de la DDP
	Ponctuel	Démarche de construction d'une courbe de taux	Formation sur les initiatives à mettre en œuvre et la méthodologie de construction d'une courbe de taux
Supervision bancaire	Ponctuel	Impact du compte unique du Trésor sur les activités des banques commerciales	Préparation des incidences du compte unique du Trésor sur la trésorerie et la liquidité des banques commerciales

4. Guinée

4.1 Contexte

La Guinée a connu une faible croissance du produit intérieur brut (PIB) en 2014, avec un taux de 0,4 % contre 2,3 % en 2013. Cette baisse s'explique largement par les conséquences de l'épidémie d'Ebola. L'exécution des réformes du Programme soutenu par la Facilité élargie de crédit (FEC) du Fonds monétaire international était globalement performante à fin juin 2015. L'inflation a continué à reculer, et s'est située à 9,7 % en 2014 contre 11,9 % en 2013.

4.2 Exécution

Au cours de l'AF 2015, compte tenu de la situation sanitaire, la Guinée a bénéficié de 9 semaines d'assistance sur les 37 prévues, soit un taux d'exécution de 24%. Les missions réalisées dans 2 domaines couverts par le Centre ont été faites à distance pour l'une et dans les locaux de l'AFRITAC de l'Ouest à Abidjan pour les autres (Tableau A4).

4.3 Résultats

- **Statistiques du secteur réel**

La mission a permis de finaliser les comptes des secteurs institutionnels 2006-2011 et de former trois cadres à la lecture et aux méthodes d'élaboration des tableaux des comptes économiques intégrés.

- **Supervision et restructuration bancaires**

Les activités menées ont conduit à la finalisation du projet d'instruction relatif au gouvernement d'entreprise dans les établissements de crédit, la rédaction d'un projet d'instruction sur l'audit des dirigeants, dans le cadre d'entretiens réguliers, de situations d'infraction, ou de procédures et d'un guide méthodologique définissant les principaux critères à analyser pour l'instruction d'un dossier d'agrément en qualité d'établissement de crédit.

Tableau A4. Guinée - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Statistiques du secteur réel	Ponctuel	Élaboration des tableaux des comptes économiques intégrés (TCEI)	Les TCEI 2006-2011 ont été élaborés
Supervision bancaire	Pluriannuel	Renforcement supervision bancaire	Un guide méthodologique sur les modalités d'instruction des demandes d'agrément de nouveaux établissements de crédit a été formalisé

5. Guinée-Bissau

5.1 Contexte

Avec une croissance de 2,5 % en 2014 (contre 0,3 % en 2013) et estimée à 4,5 % en 2015, la reprise économique se confirme, mais reste conditionnée essentiellement par le climat sociopolitique et la performance du secteur de la noix de cajou. La normalisation sociopolitique a permis le retour effectif des partenaires techniques et financiers y compris le FMI qui a approuvé en juillet 2015 un programme économique soutenu par la Facilité élargie de crédit sur trois ans.

5.2 Exécution

La Guinée Bissau a reçu 22 semaines d'assistance technique sur les 16 programmées au cours de l'AF 2015, soit un taux d'exécution de 138%. Les activités réalisées portent sur 6 domaines couverts par le Centre (Tableau A5).

5.3 Résultats

- **Administration douanière**

La mission réalisée sur le développement des capacités en matière de contrôle de la valeur en douane a favorisé la formation de Vingt agents des douanes et la formulation de recommandations dans le cadre de la modernisation et de la mise en place des réformes.

- **Statistiques du secteur réel**

Les CNA définitifs 2012 et provisoires 2013 ont été produits, le programme de travail pour la mise en place de la nouvelle année de base et la migration au SCN 2008 a été réalisée, et la nouvelle série des CNA a été intégrée au cadrage.

- **Statistiques de finances publiques**

La Formation des cadres en charge du TOFE (ou de la production de comptes et statistiques pour le TOFE) et la fixation d'étapes pour le passage en 2015 au TOFE format MSFP 2001 et pour l'application du cadre d'analyse minimum de la Directive UEMOA de 2009 constituent les résultats principaux.

- **Analyse et prévision macroéconomiques**

Les principaux résultats des activités menées sont: le recensement des pistes d'amélioration du dispositif d'élaboration des analyses et des prévisions macroéconomiques et l'esquisse des besoins d'assistance technique et de développement des capacités dans le domaine.

Tableau A5. Guinée Bissau - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Administration douanière	Ponctuel	Modernisation des douanes	Vingt agents des douanes ont été formés et des recommandations ont été faites dans le cadre de la modernisation et de la mise en place des réformes
Administration fiscale	Pluriannuel	Suivi des recommandations de la mission de septembre 2014 et de celle de FAD	Fixation d'étapes pour la couverture des besoins
Statistiques des finances publiques	Ponctuel	Passage progressif au TOFE 2009 (MSFP 2001)	Les comptes nationaux 2012 (version définitive) et 2013 (version provisoire) ont été préparés
Statistiques du secteur réel	Ponctuel	Comptes nationaux 2012 et 2013 Formation au SCN 1993	Comptes nationaux 2011 (version définitive) et 2012 (version provisoire) disponibles Cadres formés au SCN 1993
Analyse et prévisions macroéconomiques	Ponctuel	Recensement des besoins d'assistance technique	Les axes d'intervention en analyse et prévision macroéconomiques ont été identifiés

6. Mali

6.1 Contexte

Le contexte macroéconomique du pays a été marqué par une consolidation de la reprise. En effet, la croissance de l'économie malienne a rebondi en 2013 avec 1,7 % puis a été de 6,8% en 2014. Cette reprise devrait se poursuivre en 2015 avec un taux de croissance du PIB réel estimé à 5,6%. Cependant, les progrès réalisés ces dernières années ont été fragilisés par les conséquences de la situation sécuritaire et de l'instabilité politique.

6.2 Exécution

Au cours de l'AF 2015, le Mali a bénéficié d'une exécution parfaite du programme prévu. En effet 56,5 semaines d'assistance contre 57 prévues ont été délivrées dans 8 domaines, soit un taux d'exécution de 99 % (Tableau A6) .

6.3 Résultats

- **Administration douanière**

Les missions conduites s'inscrivent dans la continuité de la mise en place de l'application informatique des contentieux douaniers. Des recommandations relatives à la modernisation et à la mise en place des réformes ont été formulées.

- **Administration fiscale**

Les missions réalisées dans le cadre du Projet pluriannuel sur la Direction des moyennes entreprises ont permis d'élaborer le programme de surveillance des obligations fiscales et d'identifier 6619 fournisseurs de l'État dont le montant des opérations suggère leur transfert d'office à la DME.

- **Gestion budgétaire**

L'annexe budgétaire relative aux AE/CP a été préparé et la chaîne managérielle de programme a été également discutée et validée au niveau technique. En outre, un projet de décret définissant le rôle, les responsabilités et les conditions de désignation des responsables programmes a été préparé.

- **Trésorerie et comptabilité publiques**

La classe 1 du PCE a été rédigée sous forme de fiches comptes et le projet de RNCE national a été produit et validé par les autorités.

- **Statistiques du secteur réel**

Un cadre logique pour le projet des CNT a été élaboré, et une maquette des CNT est disponible. En outre, le dispositif de collecte pour les CNA provisoires a été défini et un document de méthodologie est en cours d'élaboration.

- **Gestion de la dette publique**

L'appui au renforcement de la qualité des données de la dette publique a permis d'élaborer un projet de procédures de validation de la base de données. De plus, le personnel de la Direction Générale de la Dette

est en mesure de poursuivre les corrections requises pour la base de données.

- **Analyse et prévision macroéconomiques**

Les besoins d'assistance technique ont été recensés et les axes d'intervention du Centre identifiés.

Tableau A6. Mali - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Administration douanière	Ponctuel	Modernisation des douanes Poursuite de la mise en place de l'application informatique des contentieux douaniers	Propositions de recommandations pour la modernisation des douanes
Administration fiscale	Pluriannuel	Direction des moyennes entreprises (DME)	Identification de 6619 fournisseurs à transférer à la DME
Gestion des dépenses publiques	Pluriannuel	Autorisations d'engagement/ Crédit de paiement (AE/CP)	Une annexe informative au PLF 2015 a été produite et revue
	Pluriannuel	Masse salariale	L'outil et la méthodologie de budgétisation de la masse salariale ont été rendus disponibles
	Pluriannuel	Comptabilité générale de l'État Comptabilité en droits constatés	La classe 1 du PCE a été rédigé sous forme de fiches comptes. Rédaction du recueil des normes comptables de l'État RNCE1
	Ponctuel	Critères de désignation des responsables de programmes	Les critères de désignation ont été validés
Statistiques de finances publiques	Ponctuel	Passage au TOFE 2009 (MSFP 2001)	Transposition de la Directive 2009 sur le TOFE
Statistiques du secteur réel	Pluriannuel	Indicateurs des CNT CNA provisoires	Un cadre logique pour le projet des CNT a été élaboré. Le dispositif de collecte pour les CNA a été défini
Gestion de la dette publique	Pluriannuel	Mise à jour de la base de données	Élaboration d'un projet de procédures de validation de la base de données
Analyse et prévision macroéconomiques	Ponctuel	Identification des besoins	Les besoins ont été recensés

7. Mauritanie

7.1 Contexte

Le produit intérieur brut demeure dans sa dynamique de croissance depuis 2012. Il a augmenté de 6,8% en 2014, supérieur à 5% pour la troisième année consécutive. L'inflation, quant à elle, reste maîtrisée à 4,7% en 2014. Sur le plan budgétaire, la Mauritanie a connu en 2014 un léger excédent de 0,2% du produit intérieur brut. Cependant, l'économie reste dépendante des exportations notamment minières et sensible aux chocs externes.

7.2 Exécution

Au cours de l'AF 2015, la Mauritanie a bénéficié de 38 semaines d'assistance sur les 36 prévues, soit un taux d'exécution de 106%. L'assistance a porté sur les 8 domaines couverts par le Centre (Tableau A7).

7.3 Résultats

• Administration douanière

Dans le cadre de la mise en place d'un bureau national de la valeur, un comité de transition a été créé. Un projet de plan de communications a été proposé et la définition des rôles et des responsabilités des directions a été faite.

• Administration fiscale

Les activités menées au cours de l'exercice 2014-2015 ont contribué à l'augmentation du nombre d'entreprises moyennes de 342 à 1053, soit un accroissement de 207%. Le taux de la contribution de la DME dans les recettes totales est passé de 2% en 2013 à 4% en 2014.

• Gestion des dépenses publiques

Un plan d'actions exhaustif et à long terme de la réforme portant sur la comptabilité en droits constatés et patrimoniale a été élaboré.

• Statistiques de finances publiques

La première ébauche de TOFE 2009 a été préparée et discutée. Un plan d'actions pour l'application du cadre d'analyse minimum a été adopté.

• Statistiques du secteur réel

Les tableaux des ressources et des emplois et ceux des comptes économiques intégrés 2011 ont été adoptés. Les prix moyens à la consommation finale ont été calculés pour huit régions.

• Gestion de la dette publique

Dans le cadre de l'appui à la mise en place de la structure unique de gestion de la dette publique, un projet de réorganisation des services de gestion de la dette a été proposé.

• Supervision et restructuration bancaires

Les missions conduites ont favorisé la finalisation du projet de révision de l'instruction relative au classement et au provisionnement des actifs en souffrance. L'analyse de la situation des établissements en difficulté a été faite et des recommandations ont été formulées.

Tableau A7. Mauritanie - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Administration douanière	Ponctuel	Modernisation des douanes	Création d'un comité de transition dans le cadre de la mise en œuvre du bureau national de la valeur
Administration fiscale	Pluriannuel	Direction des moyennes entreprises (DME)	Accroissement du nombre de moyennes entreprises identifiées Adoption par la loi de finances 2014 des garanties procédurales pour les contribuables
Gestion des dépenses publiques	Ponctuel	Comptabilité en droits constatés et patrimoniale (CDCP)	Élaboration d'un plan d'action de la réforme CDCP
Statistiques des finances publiques	Ponctuel	Passage au TOFE 2009 (MSFP 2001)	Préparation de la première ébauche de TOFE 2009 Un accord a été trouvé sur la production du TOFE base MSFP 2001, en parallèle au TOFE actuel
Statistiques du secteur réel	Ponctuel	Comptes nationaux Indice des prix à la consommation	Les TRE et TCEI 2011 ont été préparés. Les prix moyens à la consommation ont été calculés pour huit régions du pays
Gestion de la dette publique	Pluriannuel	Modernisation du cadre légal et institutionnel	La structure unique a été créée au sein du Ministère des Finances et organisée sur une base fonctionnelle
Supervision bancaire	Pluriannuel	Renforcement de la supervision bancaire	Finalisation du projet de révision de l'instruction relative au classement et au provisionnement des actifs en souffrance
Analyse et prévision macroéconomiques	Ponctuel	Identification des besoins d'assistance technique	Les besoins ont été recensés

8. Niger

8.1 Contexte

L'économie du Niger a connu une croissance en 2014 de 6,9 %. Cette performance, après une progression de 4,1 % en 2013, est essentiellement portée par la production agricole, ainsi que par le dynamisme des sous-secteurs de la construction et des transports et communications. En dépit des défis sécuritaires, la croissance pourrait se situer à 4,6% en 2015. L'inflation a été maîtrisée à -0,9 %, se situant ainsi largement en dessous de la norme communautaire de 3% fixée par l'UEMOA. Quant au déficit budgétaire, il a été de 5,6% du PIB en 2014.

8.2 Exécution

Pendant l'AF 2015, le Niger a bénéficié de 18,5 semaines d'assistance technique sur les 20 prévues, soit un taux d'exécution modeste de 93%. L'assistance a porté sur 4 domaines couverts par le Centre (Tableau A8).

8.3 Résultats

- **Administration fiscale**

Les missions conduites dans le cadre de la modernisation de la gestion des moyennes entreprises ont permis d'élaborer un programme de surveillance des obligations fiscales, d'améliorer le taux de couverture du contrôle fiscal de 4% à 8% et de mettre en place le plan d'apurement des restes à recouvrer.

- **Statistiques du secteur réel**

L'assistance technique a permis de former des cadres de l'INS au SCN 1993 et à l'utilisation du logiciel ERETES.

- **Gestion de la dette publique**

Les cadres de la Direction de la dette se sont familiarisés avec le processus de l'AVD et se sont approprié l'outil du Cadre de viabilité de la dette (CDV) à l'issue de la formation sur l'utilisation du CVD.

- **Analyse et prévision macroéconomiques**

Le diagnostic et l'évaluation des besoins d'assistance technique ont été faits.

Tableau A8. Niger - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Administration fiscale	Pluriannuel	Direction des moyennes entreprises (DME)	Augmentation du nombre de moyennes entreprises de 833 à 1022 entre 2013 et 2014. La contribution des moyennes entreprises dans les recettes totales de la DGI est passée à 3%
Statistiques du secteur réel	Ponctuel	Formation SCN 1993 Elaboration des CNA	Formation sur l'utilisation du logiciel ERETES
Gestion de la dette publique	Ponctuel	Formation sur le cadre de viabilité de la dette	Formation dispensée
Analyse et prévision macroéconomiques	Ponctuel	Évaluation des besoins d'assistance technique	Les besoins ont été recensés

9. Sénégal

9.1 Contexte

La croissance s'est établie à 4,5% en 2014 après 3,5% en 2013 et 3,4 % en 2012. Malgré cette amélioration, les dernières estimations témoignent toujours de l'absence d'une véritable dynamique de croissance, car elle devrait se situer à 4,6 % en 2015. L'inflation a été maîtrisée en 2014, et l'indice des prix à la consommation a baissé de 0,5%. Les autorités sénégalaises, en accord avec le FMI dans le cadre d'un programme « ISPE » (Instrument de soutien à la politique économique), sont engagées dans un processus de réduction du déficit budgétaire qui demeure l'une des conditions nécessaires au maintien de la soutenabilité de la dette publique sénégalaise.

9.2 Exécution

Au cours de l'AF 2015, le Sénégal a bénéficié de 30,5 semaines d'assistance sur les 40 prévues, soit un taux d'exécution de 76 %. L'assistance a porté sur sept domaines couverts par l'AFRITAC (Tableau A9).

9.3 Résultats

- **Administration fiscale**

Le nombre d'entreprises moyennes a augmenté de 923 à 1295 entre 2013 et 2014 et la contribution des moyennes entreprises dans les recettes fiscales est passée à 4% en 2014.

- **Gestion des dépenses publiques**

Les responsables chargés de la budgétisation de la masse salariale ont été formés et l'outil dédié est désormais opérationnel. En outre, un cadre institutionnel du DPBEP a été proposé et le cadrage budgétaire sur la période 2016-2018 est disponible.

La mission sur la comptabilité en droits constatés et patrimoniale a permis de produire sept recueils des normes comptables de l'État.

- **Statistiques de finances publiques**

La première ébauche de TOFE 2009 a été préparée et discutée. Un plan d'actions pour l'application du cadre d'analyse a été adopté.

- **Gestion de la dette publique**

Le document relatif à la politique d'endettement a été produit par la Direction de la dette publique et validé par les autorités.

- **Analyse et prévision macroéconomiques**

Les besoins d'assistance technique dans le domaine ont été identifiés.

Tableau A9. Sénégal - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Administration douanière	Pluriannuel	Gestion automatisée du risque	Propositions de recommandations pour le projet d'informatisation
	Ponctuel	Modernisation des douanes	
Administration fiscale	Pluriannuel	Renforcement du Centre des moyennes entreprises pilote (CME)	Augmentation du nombre d'entreprises moyennes de 342 à 1053 entre 2014 et 2015 Renforcement de la procédure de remboursement de la TVA grâce à la décentralisation du système de traitement de crédits
Gestion des dépenses publiques	Ponctuel	CDMT-cadrage	Préparation du cadrage budgétaire pour la période 2016-2018 est disponible
Gestion des dépenses publiques	Pluriannuel	Masse salariale	Opérationnalisation de l'outil dédié à la budgétisation de la masse salariale
Gestion des dépenses publiques	Ponctuel	CDCP	Production et validation de sept recueils des normes comptables de l'État
Statistiques de finances publiques	Ponctuel	Passage au TOFE 2009 (MSFP 2001)	La première ébauche de TOFE 2009, a été préparée et discutée
Gestion de la dette publique	Pluriannuel	Stratégie d'endettement	Un document de politique de gestion de la dette rédigé a été validé
Analyse et prévision macroéconomiques	Ponctuel	Evaluation des besoins d'assistance technique	Les besoins d'assistance technique ont été identifiés

10. Togo

10.1 Contexte

La croissance du PIB réel est de 5,2% en 2014 et devrait atteindre 6% en 2015. Sur le plan budgétaire, le Togo a connu en 2014 un déficit de 5,8 % du produit intérieur brut. S'agissant de l'inflation, elle est maîtrisée et se trouve même sous la cible de 3 % fixée par l'UEMOA. En ce qui concerne le recouvrement des recettes, l'Office togolais des recettes a introduit le paiement des recettes fiscales par voie bancaire comme mesure de facilitation du commerce et de lutte contre la corruption en 2014.

10.2 Exécution

Au cours de l'année fiscale 2015, le Togo a bénéficié de 50,5 semaines d'assistance sur les 52 prévues, soit un taux d'exécution de 97 %. La programmation a porté sur 7 domaines couverts par AFRITAC (Tableau A10).

10.3 Résultats

- **Administration douanière**

Les missions liées à la poursuite du renforcement de la gestion du risque et sur le contrôle et suivi de la zone franche ont favorisé la création d'une base profils des importateurs et le développement d'outils d'analyse du risque.

- **Administration fiscale**

Un plan d'action a été adopté pour la mise en œuvre des recommandations de la mission FAD relative à la gestion des moyennes entreprises.

- **Gestion des dépenses publiques**

Amélioration des canevas, des procédures et du cadre institutionnel des plans de passation des marchés et des plans d'engagement.

- **Statistiques de comptabilité nationale**

Les tableaux des ressources et des emplois et ceux des comptes économiques intégrés 2010 ont été préparés.

- **Gestion de la dette publique**

L'appui à l'amélioration des pratiques d'émission en matière de titres publics a permis aux cadres de la Direction de la dette de s'approprier certaines pratiques et un calendrier de mise en œuvre des améliorations a été proposé aux autorités.

Tableau A10. Togo - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Administration douanière	Ponctuel	Modernisation des douanes	Création d'une base profils d'importateur
Administration fiscale	Pluriannuel	Stratégie de l'administration fiscale	Élaboration d'une nouvelle stratégie de l'administration fiscale
Administration fiscale	Pluriannuel	Les axes prioritaires d'intervention	Définition des axes prioritaires d'intervention
Gestion des dépenses publiques	Pluriannuel	CDMT PIP	Préparation du projet de la loi de finances
	Pluriannuel	Gestion de trésorerie	Amélioration des canevas, des procédures et du cadre institutionnel des plans de passation des marchés et des plans d'engagement.
	Ponctuel	Participation au séminaire FAD sur la nouvelle loi de finances	Elaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre des nouvelles réformes
Statistiques de finances publiques	Ponctuel	Passage au TOFE 2009 (MSFP 2001)	Les étapes pour le passage en 2015 au TOFE format MSFP 2001 ont été fixées
Statistiques du secteur réel	Ponctuel	Comptes nationaux	Comptes nationaux 2010 disponibles
Gestion de la dette publique	Ponctuel	Pratiques d'émission de titres publics	Les améliorations à apporter aux pratiques d'émission sont identifiées et adoptées

11. Activités régionales

11.1. Exécution

Les institutions régionales ont été les principaux bénéficiaires de l'expansion de l'assistance technique délivrée par le Centre en AF 2015. En effet, au cours de l'année fiscale 2015, les organisations régionales ont bénéficié de 85 semaines d'assistance sur les 84,5 prévues, soit un taux d'exécution de 101%. L'exécution a porté sur 6 domaines couverts par le Centre (Tableau A11).

11.2. Résultats

- **Administration douanière**

Le séminaire régional sur l'amélioration de l'efficacité des projets de gestion du risque qui a été organisé a permis de former 32 représentants des administrations des douanes des pays membres. Une ébauche de guide des bonnes pratiques en matière de mise en place d'un système de gestion et d'analyse du risque et de sélectivité des contrôles a été élaborée.

- **Administration fiscale**

La création du groupe de travail régional sur le contrôle fiscal des opérations internationales des entreprises a favorisé l'élaboration de trois documents qui portent sur les dispositifs nationaux de lutte contre les transferts indirects de bénéfices, les principaux problèmes rencontrés dans le contrôle fiscal des opérations internationales et le plan de formation des vérificateurs.

- **Gestion des dépenses publiques**

Plusieurs appuis ont été apportés à la commission de l'UEMOA dans le cadre de la mise en œuvre des directives, notamment la diffusion des concepts et le suivi de l'application des directives. Un document de travail a également été rédigé pour la commission de l'UEMOA.

- **Statistiques de finances publiques**

Une quarantaine de participants ont été formés sur la mise aux normes internationales et régionales des statistiques de finances publiques, en référence au MSFP 2001.

- **Statistiques de comptabilité nationale**

L'atelier de rédaction des notes méthodologiques sur l'élaboration des comptes nationaux a permis de former 50 cadres et le séminaire sur l'harmonisation des méthodes de travail et l'adoption des normes internationales dans les CNT a favorisé la formation de 30 participants.

- **Gestion de la dette publique**

L'intervention du Centre a principalement porté sur le soutien à l'opérationnalisation de l'Agence UMOA-Titres. Les activités effectuées dans le cadre de l'appui à l'opérationnalisation de la fonction de SVT ont permis d'identifier les améliorations à apporter au cahier de charges et à l'instruction de la BCEAO relative aux règles applicables aux SVT, et aux modalités envisagées par l'AUT pour l'application de certains privilèges des SVT.



S'agissant de l'axe relatif à la mise en place des politiques nationales d'émission de titres publics par les pays de l'UMOA, l'appui du Centre a permis de finaliser le guide de bonnes pratiques en matière d'émission de titres publics. Ce guide constitue un cadre de référence auquel les Trésors nationaux pourraient se référer pour préparer et gérer leurs émissions de titres publics.

- **Supervision et restructuration bancaires**

Dans le cadre du projet de transposition de Bâle II/III dans l'UMOA, les résultats ci-après ont été obtenus:

- a. rédaction d'une étude sur l'état de préparation des banques au passage à Bâle II et à Bâle III ;
- b. réalisation d'une étude d'impact sur les fonds propres dans le cadre de la transposition de Bâle III ;
- c. formalisation des orientations pour la mise en œuvre d'une supervision sur base consolidée et l'assujettissement des groupes bancaires contrôlés par des sociétés holdings non réglementées ;
- d. préparation et formation des banques pour l'étude d'impact sur les exigences en fonds propres (pilier 1 de Bâle II).

S'agissant de l'introduction des normes comptables IFRS pour les banques de l'UMOA, une note d'orientation sur les modalités possibles d'adoption des normes dans la région a été finalisée.

Tableau A11. Organisations régionales - Calendrier des missions effectuées en 2014-2015

Domaines	Types de missions	Activités programmées	
		Objectif / Description	Résultats obtenus
Gestion des dépenses publiques	Ponctuel	Atelier AE/CP (UEMOA)	Formation dispensée au cours de l'atelier
	Ponctuel	Réunion annuelle de l'observatoire des Finances publiques de l'UEMOA	Appui apporté à la mise en œuvre des directives
	Ponctuel	Réunion du réseau des praticiens	Appui apporté à la mise en œuvre des directives
	Ponctuel	Nouvelle nomenclature budgétaire (NBE)	Rédaction de la fiche technique sur la NBE
	Ponctuel	Comptabilité générale de l'État	Rédaction d'un document de travail pour la commission de l'UEMOA
Statistiques de finances publiques	Ponctuel	Réunion annuelle de l'observatoire des Finances publiques de l'UEMOA Champ du TOFE	Rédaction d'une note technique sur le champ du TOFE
Statistiques du secteur réel	Ponctuel	Séminaire AFRISTAT de comptabilité nationale	Participation effective
	Ponctuel	Participation au Conseil scientifique d'AFRISTAT	Élaboration des stratégies de soutien au développement d'ERETES
	Ponctuel	Participation à la réunion du groupe africain de comptabilité nationale	Participation effective
Gestion de la dette publique	Pluriannuel	Politiques nationales d'émission	Finalisation du guide des bonnes pratiques
	Pluriannuel	Cadre de surveillance des SVT	Mise en place des outils de suivi et d'évaluation des SVT
	Pluriannuel	Modalités d'application des privilèges des SVT	Elaboration des modalités d'application des privilèges
Supervision bancaire	Pluriannuel	BCEAO : passage à Bâle II et Bâle III	Préparation du passage à Bâle II, et programmation des travaux pour les piliers 1,2 et 3
	Ponctuel	BCEAO : séminaire de formation sur le référentiel IFRS	Formation réalisée
	Ponctuel	CB-UMOA formation sur : systèmes d'information des banques	Formation réalisée
	Ponctuel	Mission diagnostic sur le secteur financier	Diagnostic effectué
	Ponctuel	BCEAO : révision du référentiel comptable bancaire	Note d'orientation sur les modalités possibles d'adoption des IFRS
	Ponctuel	Surveillance des groupes bancaires panafricains	Les méthodes de surveillance et les besoins ont été identifiés

**ANNEXE 3. AFRIKAC DE L'OUWEST – ETAT DES CONTRIBUTIONS FINANCIERES POUR LA PHASE III
(NOVEMBRE 2009-AVRIL 2017)**

	Devise	Engagements reçus (nov. 2009-avr. 2014)		Paiements reçus pour la phase III		Paiements attendus pour la phase III	
		en devises	(en dollars US)	en devises	(en dollars US)	déjà dus	échéances ultérieures
Donneurs							
Allemagne	Euro	1,000,000	1,426,750	1,000,000	1,426,750	-	-
Allemagne	Euro	100,000	121,530	100,000	121,530	-	-
Australie	Dollar US	1,250,000	1,250,000	1,250,000	1,250,000	-	-
Banque africaine de Développement	Dollar US	1,500,000	1,500,000	1,500,000	1,500,000	-	-
Banque européenne d'Investissement	Euro	1,000,000	1,356,000	1,000,000	1,356,000	-	-
Canada	Dollar CAN	2,000,000	2,077,650	2,000,000	2,077,650	-	-
UE-ACP	Euro	2,000,000	2,782,800	2,782,800	2,782,800	-	-
UE-régional	Euro	10,000,000	12,650,221	9,000,000	11,378,700	-	1,271,521
France	Euro	3,600,000	4,894,456	2,880,000	4,894,456	-	-
Italie	Euro	600,000	906,266	600,000	906,266	-	-
Koweït	Dollar US	2,500,000	2,500,000	2,500,000	2,500,000	-	-
Luxembourg	Euro	1,250,000	1,679,227	1,000,000	1,679,227	-	-
Pays-Bas	Dollar US	4,411,725	4,411,725	4,411,725	4,411,725	-	-
Suisse	Dollar US	1,030,954	1,030,954	905,954	1,030,954	-	-
Sous-total Donneurs			38,587,579		37,316,058		1,271,521
Pays membres							
Bénin	Dollar US	275,000	275,000	165,643	165,643	109,357	-
Burkina Faso	Dollar US	275,000	275,000	275,000	275,000	-	-
Côte d'Ivoire	Dollar US	767,483	767,483	767,483	767,483	-	-
Guinée	Dollar US	275,000	275,000	275,000	275,000	-	-
Guinée Bissau	Dollar US	-	-	-	-	-	-
Mali	Dollar US	275,000	275,000	271,159	271,159	3,841	-
Mauritanie	Dollar US	275,000	275,000	96,334	96,334	178,666	-
Niger	Dollar US	275,000	275,000	-	-	275,000	-
Sénégal	Dollar US	275,000	275,000	162,913	162,913	112,087	-
Togo	Dollar US	275,000	275,000	164,950	164,950	110,050	-
Sous-total Pays membres			2,967,483		2,178,482	789,001	-
Total			41,555,062		39,494,540	789,001	1,271,521

Source: Institut pour le Développement des Capacités, FMI

ANNEXE 4. AFRITAC DE L'OUEST (PHASE III) - SUIVI FINANCIER 2014-2015
(en dollars États-Unis)

Catégories de dépenses	Budget de la phase III Exercices 2010 à 2015					Exercice 2010		Exercice 2011		Exercice 2012		Exercice 2013		Exercice 2014		Exercice 2015	
	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses	Dépenses
Conseillers résidents	14,458,607	1,098,504	2,341,157	2,344,062	2,188,325	2,032,182	2,704,347										
Finances publiques et administration des recettes	6,439,708	504,288	1,021,790	980,899	980,143	790,026	1,021,826										
Marchés financiers et dette publique	3,219,854	214,200	515,003	585,107	583,095	439,195	684,511										
Statistiques	3,170,812	222,949	544,528	440,060	354,876	502,079	517,434										
Analyses et prévisions macroéconomiques							82,256										
Déplacements régionaux	1,628,233	157,067	239,836	337,996	270,212	300,882	398,321										
Experts court-terme	10,689,037	322,073	920,136	1,192,670	1,321,247	1,593,050	1,718,957										
Finances publiques et administration des recettes	6,210,488	268,296	597,887	744,294	767,857	839,970	1,073,637										
Marchés financiers et dette publique	2,099,320	17,624	140,070	256,023	285,330	516,881	388,546										
Statistiques	2,099,320	36,153	182,179	192,353	268,060	236,199	256,774										
Aspects juridiques	279,909	-	-	-	-	-	-										
Formation / séminaires	4,571,376	445,105	445,105	320,716	580,401	728,644	494,543										
Séminaires régionaux	2,708,161	-	445,105	320,716	457,075	551,144	494,543										
Formation en gestion macroéconomique et financière	1,863,215	-	-	-	123,326	177,500	-										
Missions "diagnostic"	4,724,264	-	-	-	107,004	141,721	-										
Finances publiques et administration des recettes	3,479,012	-	-	-	93,083	141,721	-										
Marchés financiers et dette publique	726,870	-	-	-	13,921	-	-										
Statistiques	343,438	-	-	-	-	-	-										
Aspects juridiques	174,943	-	-	-	-	-	-										
Appui méthodologique et gestion de projet	5,591,702	192,857	454,365	310,566	394,609	381,609	347,954										
Autres	2,015,006	5,018	58,519	65,769	320,006	235,898	204,850										
Evaluation	300,000	-	-	-	214,316	25,602	-										
Divers frais de coordination et d'administration	1,715,006	5,018	58,519	65,769	105,690	210,295	204,850										
Sous-total	42,049,993	1,618,452	4,219,282	4,233,783	4,911,592	5,113,103	5,470,651										
Gestion du fonds fiduciaire	2,943,499	113,292	295,350	296,365	343,811	357,917	382,946										
Total dépenses bailleurs	44,993,492	1,731,744	4,514,632	4,530,148	5,255,404	5,471,020	5,853,597										
Contribution FMI	4,557,835	466,213	871,808	823,916	751,560	1,039,600	897,288										
Contribution pays hôte	1,910,661	169,750	349,480	370,094	122,633	-	103,821										
Total AFRITAC de l'Ouest	51,461,988	2,367,707	5,735,919	5,724,158	6,129,597	6,510,620	6,854,706										

Source: Institut pour le Développement des Capacités, FMI

LES PAYS MEMBRES DE L'AFRITAC DE L'OUEST



BENIN

BURKINA FASO

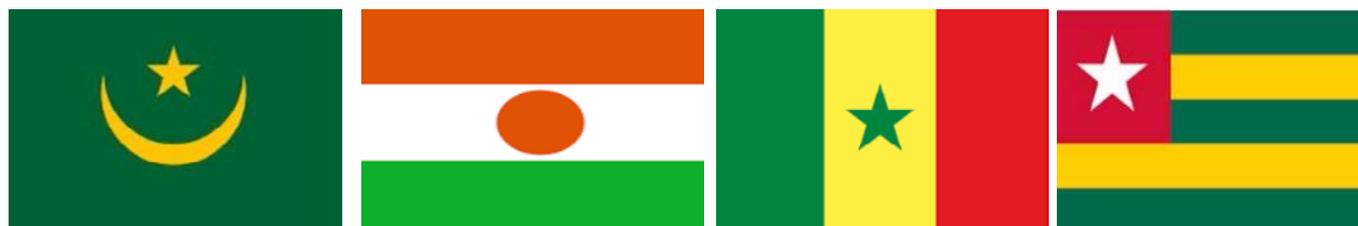
COTE D'IVOIRE



GUINEE

GUINÉE-BISSAU

MALI



MAURITANIE

NIGER

SENEGAL

TOGO

G L O B A L
P A R T N E R S H I P S
Shared Objectives • Joint Action • Real Impact

BUREAU DE GESTION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE

700 19th Street NW, Washington DC 20431 USA

Tél. : 1-202-623-7646

Fax : 1-202-623-7106

Courriel : globalpartnership@imf.org